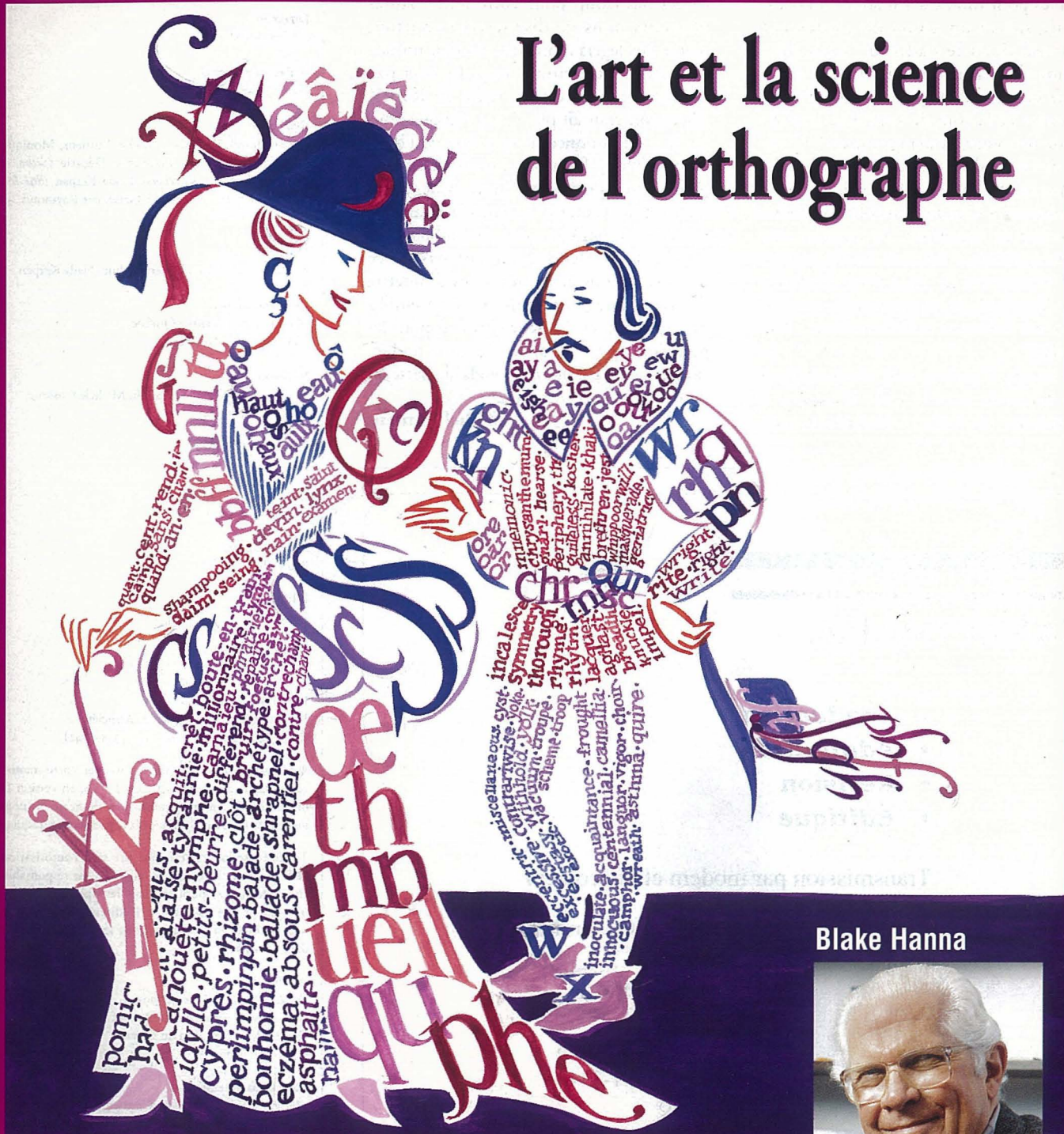


# circuit

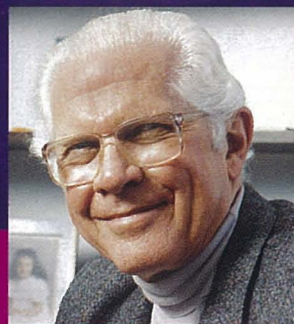
Magazine d'information sur la langue et la communication

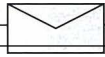
Numéro 40, juin 1993

## L'art et la science de l'orthographe



Blake Hanna





## À propos de Philip Stratford

Dans le numéro de mars de *Circuit*, qui vient de me tomber sous les yeux, Robert Melançon rend hommage au professeur Philip Stratford.

Ce texte a été une lecture des plus agréables pour moi, car j'ai aussi eu l'occasion de suivre un cours du professeur Stratford dans le cadre de mon programme de maîtrise en littérature canadienne comparée et que, surtout, j'ai eu l'honneur et la joie de traduire, comme sujet de mémoire, l'ouvrage intitulé *Ali the Polarities* dont il est question dans l'article. Lorsque ce mémoire a été publié, j'en avais écrit un mot à *Circuit*, sans obtenir même un accusé de réception. Je regrette que personne n'ait fait mention de l'hommage que l'Université de Montréal rendait à Philip Stratford, du 16 au 18 avril, en organisant un colloque sous le thème «Aux Canadas».

Je tenais à transmettre ces précisions qu'il m'aurait semblé utile d'ajouter à l'hommage de Robert Melançon car,

enfin, combien de professeurs-traducteurs ont-ils eu la distinction de voir traduites de leurs œuvres par deux traducteurs différents ?

Monique V. Lauda

Chère lectrice,  
Merci beaucoup pour votre lettre. Après plusieurs mois de disette côté courrier, même vos légers reproches mettent un peu de baume sur mon cœur. Je suis par ailleurs heureux que le texte de Robert Melançon vous ait plu. C'est vrai que nous aurions dû annoncer le colloque en l'honneur de Philip Stratford, car c'était un événement marquant dans l'univers de la traduction au Canada, et nous souhaitions précisément nous y associer en publiant cet article. La perfection n'étant pas de ce monde, il nous arrive toutefois d'omettre des renseignements importants. Veuillez nous en excuser. Merci également pour les précisions que vous apportez sur la traduction de *Ali the Polarities*; voilà les lecteurs de *Circuit* mieux informés.

Michel Buttiens

## CANACOM Inc.

- Traduction
- Adaptation
- Révision
- Éditique

Transmission par modem et télécopieur

5515 chemin Queen Mary  
Bureau 101  
Montréal (Québec)  
H3X 1V4  
Téléphone: 482-8403  
Fax: 481-3343

Publié quatre fois l'an par la Corporation professionnelle des traducteurs et interprètes agréés du Québec



1140, boul. de Maisonneuve ouest  
Bureau 1060  
Montréal (Québec) H3A 1M8  
Tél. : (514) 845-444"  
Télec. : (514) 845-9903

Responsable du secteur **Communications**, CPTJQA  
Claire Stein

Direction  
Michel Buttiens

Rédactrice en chef  
Gloria Kearns

Rédaction  
Nylda Aktouf (*Des mots*), Michel Buttiens, Monique C. Cormier (*Des livres*), Véronique Décarie (*Silhouette*), Stéphane Loysel (*Des revues*), Nada Kerpan (*Sur le vif*), Solange Lapierre (*Curiosités*), Geneviève Raymond, secrétaire

Dossier  
Marie-Éva de Villers, Robert Dubuc, Nada Kerpan

Correspondantes  
Marie-Claire Lemaire : Québec  
Élaine Porvin : Toronto

Révision  
Peter Bottéas, Ornella Caprioli, Michèle Cossette, Jacqueline Dionne

Direction artistique  
Lise Gascon

Illustrations  
Cabu, Lise Gascon

Photographies  
Paul Labelle

Éditique  
Mardigras

Impression  
Litho Acme

Publicité  
Jean Malboeuf Oean Séguin et Associés,  
tél. : [514] 334-6742; téléc. : [514] 334-6742

Avis aux auteurs : Veuillez envoyer votre manuscrit accompagné d'une disquette de 3,5 po. en version DOS ou Macintosh, en indiquant le nom du fichier, le nom du logiciel, le nom du système et la capacité de la disquette.

Toute reproduction est interdite sans l'autorisation de l'éditeur et de l'auteur. La rédaction est responsable du choix des textes publiés, mais les opinions exprimées n'engagent que les auteurs. L'éditeur n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne les annonces paraissant dans *Circuit*.

©CPTJQA  
Dépôt légal - 2<sup>e</sup> trimestre '993  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN 0821-1876

Tarif d'abonnement  
Membres de la CPTJQA: abonnement gratuit  
Non-membres : 23,11 \$ par année (30 \$ à l'extérieur du Canada), TPS incluse. Chèque ou mandat-poste à l'ordre de « *Circuit CPTJQA* » (voir adresse ci-dessus).

LE NUMÉRO de *Circuit* que vous tenez en main marque le dixième anniversaire de la création de votre revue professionnelle. Dans son *Pour commencer* inaugural, Pierre Marchand énonçait ce que je perçois aujourd'hui comme la mission du magazine : «comprendre et faire comprendre la profession qui est la vôtre». S'il est passé beaucoup d'eau sous le pont Jacques-Cartier depuis lors, je ne pense pas que les équipes de rédaction successives se soient jamais écartées bien longtemps de cette mission.

Dix ans donc, mais peu de parure et pas de gâteau en couverture. Il faut reconnaître que la fête ne fait pas - pas encore - partie de la tradition de *Circuit*. Par contre, nous avons fait appel à des figures quasi légendaires de notre brève histoire pour coordonner le dossier de ce numéro. En demandant à Robert Dubuc et à Nada Kerpan de conjuguer leurs efforts pour nous présenter, en toute révérence, les dessous de l'orthographe, nous faisons en effet une fois de plus confiance à deux des pionniers du magazine. Et, une fois de plus, avec le précieux apport de Marie-Éva de Villers, ils ont répondu à nos attentes.

L'orthographe, pour nous, ce n'était pas d'abord la réforme. Manière d'écrire, témoin de notre culture, disent certains. Art, voire science, répliquent d'autres. Éternel objet d'observation, matière à concours même. Mais surtout, pour nous langagiers, que nous nous exprimions en français, en anglais, en espagnol ou que sais-je encore, tout à la fois ange et démon, source de défi quotidien autant que complice de nos prouesses.

Nous accueillons dans ce numéro Jean Quillon, qui signe une première série de *Notes et contre-notes* dans un style bien particulier, teinté d'une juste dose d'humour. Vu l'ampleur de notre dossier, les chroniques *Sur le vif* et *Des revues* sont légèrement amputées mais présentes. Vous trouverez dans *Des livres* l'habituelle profusion de tirres, en plus de quelques recensions sur des sujets variés. Pour sa dernière chronique avant de céder le relais, Véronique Décarie a demandé à Daniel Slote d'esquisser la silhouette de John Hanna, grand spécialiste de Diderot, entre autres. Solange Lapierre, elle, nous entraîne à nouveau hors des sentiers battus avec une curieuse encyclopédie, qui n'est pas sans rappeler notre dossier sur les langues autochtones. Sur un rythme échevelé digne de *Scoop*, deux de nos collaborateurs nous rendent compte de leur combat avec les trois correcteurs orthographiques les plus en vogue sur le marché québécois dans la chronique *Des techniques*. Enfin, la rubrique *Des Mots* ramène à l'avant-plan un sujet que nous avons déjà abordé dans un numéro précédent, sous un angle différent.

En somme, un numéro anniversaire qui devrait satisfaire les appétits intellectuels même les plus voraces. Bonne lecture. •

Pour le comité,  
Michel Buttiens



## Dossier

En tant que langagiers, l'orthographe nous tient à cœur. La réforme ne semble pas être une de nos priorités, puisque nous chérissons l'orthographe comme un art ou comme une manifestation de notre culture.

## Sur le vif

Qui a créé les championnats d'orthographe? Direction Brighton. De nouvelles *Notes et contre-notes*. Le calendrier langagier.

## Des mots

À la défense de «supporter», un terme très controversé de la langue de l'informatique.

## Curiosités

L'exploration du Nouveau Monde a enrichi la langue française de nombreux mots propres aux réalités de l'Amérique.

## Des revues

L'avenir des langues dans l'Europe unie; la création d'une langue en Mrique; l'analyse des traductions de Kafka. Revues allemandes.

## Des techniques

Les correcteurs d'orthographe et de grammaire sont-ils à la hauteur de leurs prétentions?

## Court-circuit

L'enfer, c'est... les taxes?

## Silhouette

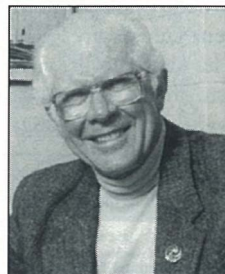
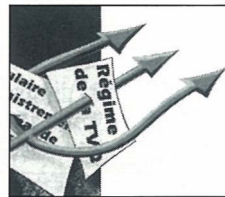
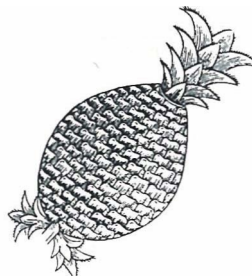
Meet Blake Hanna, the driving force behind major initiatives in our profession.

## Angle droit

Former une société civile.

## Des livres

La rédaction de rapports et un ouvrage terminologique d'ici examiné par un spécialiste d'outre-Atlantique.





## Réflexions sur l'orthographe

**R**ÉFLÉCHIR sur l'orthographe. Tel est le leitmotiv qui a inspiré les responsables du présent numéro. Ces réflexions ont gravité autour de trois axes: le phénomène linguistique de l'orthographe, son apprentissage et sa pratique.

Le phénomène linguistique ne s'évalue bien que dans une perspective historique. Deux excellents articles s'y emploient avec brio.

L'apprentissage de l'orthographe peut être considéré soit comme un obstacle paralysant soit comme un défi stimulant, qui alimente même jeux et concours. Nos collaborateurs ont opté pour la fécondité du défi, estimant que les difficultés orthographiques ne surpassent pas celles qui sont liées à d'autres apprentissages courants.

La pratique orthographique, de moins en moins soutenue par l'école, rend nécessaire le recours à des outils d'une utilité précieuse, même s'ils se contredisent parfois. La panoplie du scribe parfait s'est enrichie ces dernières années de correcteurs orthographiques informatisés, qui pallient heureusement les carences de la mémoire, de la concentration ou tout simplement de connaissances. Aucun outil ne peut se dispenser d'un artisan compétent. Des orthographes aussi capricieuses que celles de l'anglais ou du français exigent du praticien langagier une solide maîtrise des particularités orthographiques des langues qu'il utilise.

Et les réformes... ? Une langue comme l'espagnol, qui a bien réussi la rationalisation de son orthographe, n'a pu en éliminer tout arbitraire ni tout caprice. On dirait que les langues ont besoin des complications orthographiques pour affirmer qu'elles sont vivantes. Réformer l'orthographe, es-ce ouvrir une boîte de Pandore ou trancher le nœud gordien? La réponse vous appartient peut-être. •

Robert Dubuc

# L'écriture du français, son histoire\*

*L'orthographe française pousse ses racines au plus profond de l'histoire de la langue. On ne peut la réformer sans tenir compte de cette donnée essentielle.*

par Nina Catach

**L**A CONCEPTION hâtive que nous avons des rapports de la langue et de l'écriture se retrouve dans notre façon de reconstruire l'histoire. Voir dans l'origine et l'évolution de tels produits (les plus importants de toutes les inventions humaines) une simple succession linéaire de «stades», allant de l'image «primitive» du pictogramme à un type «alphabétique» jugé transcendant et indépassable, après lequel il n'y aurait plus rien, est tout simplement ridicule. L'écriture phonétique, c'est vrai, est bien pratique, mais n'a jamais constitué une panacée, même si la multiplication démesurée des signes-mots n'est pas non plus une solution idéale. Nos aïeux, si «primitifs» qu'ils soient (mais ils ne l'étaient pas, vivant dans des sociétés hautement développées) se sont aperçus bien avant nous qu'il leur fallait l'un et l'autre.

L'«alphabet» (c'est-à-dire la notation des sons) a été inventé dès les débuts de l'écriture, presque dès la mise en place de véritables systèmes graphiques complets, à côté des signes-mots, des signes de fonction et de sens, et même d'une certaine ponctuation. Que nous ayons repris tous ces types de signes (ces plurisystèmes) dans nos écritures européennes, sans connaître les exemples anciens, prouve qu'il y avait sans doute là une constante universelle des langues, à la fois sociale, technique et linguistique à respecter. À respecter également lorsque l'on songe à moderniser certaines structures trop anciennes, ce qui est également nécessaire, car les écritures, comme les civilisations, vieillissent.

Les croyances en des origines «pures», «idéales», de notre orthographe relèvent

Nina Catach est historienne de l'orthographe, chercheuse au CNRS-HESO (Histoire et structure des orthographes et systèmes d'écriture) et auteure de plusieurs ouvrages portant sur l'orthographe.

\* Ce texte est écrit dans la nouvelle orthographe. Nina Catach nous a aimablement communiqué ces extraits de N. Catach, «Histoire, société, recherche et réforme», Liaisons-HESO 19, Recherche et réforme, 1992.

également de l'utopie. Le français des premiers siècles était, c'est vrai, plus proche des autres langues romanes qu'aujourd'hui. Mais dès le début, il était entaché de latinismes, de bien des traits «idéographiques» spécifiques qui le caractérisent aujourd'hui.

Par la suite, gardons-nous de croire que l'écrit se soit en France, par on ne sait quel miracle, maintenu intact au milieu du tourbillon des événements. Comme la langue parlée, le français écrit a subi des bouleversements considérables. De l'ancien et moyen français à l'imprimerie et à la Renaissance, du siècle de Louis XIV au Siècle des lumières, de la Révolution et Napoléon à Jules Ferry, beaucoup de mots et d'usages se sont transformés.

(...)

### Manuscrits et imprimés

Enfermée durant les siècles de barbarie dans le secret des monastères, l'écriture en France en sort au XIII<sup>e</sup> s., et la métamorphose qu'elle subit alors ne doit rien au hasard. L'imprimerie met une sorte de grand angle au marché du livre, et chacun de ces élargissements est accompagné de transformations matérielles qui touchent aussi les procédés et les codes d'écriture. Pour aller vite, on pourrait dire que, du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> s., l'orthographe appelée «nouvelle» est celle des imprimés, l'orthographe «ancienne» étant en règle générale l'orthographe manuscrite.

En réalité, cette orthographe nouvelle (plus phonétique) reprend le fil des premières traditions graphiques du français. Au XIX<sup>e</sup> s. encore, les derniers retranchements de l'orthographe ancienne se retrouvent dans les secrets des offices notariaux et des greffes, chez les maîtres écrivains et les maîtres d'écriture. La main qui écrit aime les rondeurs, les liens, les clins d'œil, les signes de reconnaissance. Ce n'est pas par hasard que les écrivains soient aujourd'hui les plus attachés à ce qu'ils appellent leur «imaginaire». Cette complicité qui se fait entre l'œil et la main

à constitué au cours des siècles le meilleur allié de l'immobilisme, et il faut en tenir compte.

Le typographe, lui, n'a pas ces problèmes, pas le temps de rêver. Le texte n'est pas à lui, c'est un objet, comme une étoffe dans laquelle il coupe une robe qui sera vendue. Ce qu'il souhaite, c'est trouver devant lui des alignements bien ordonnés de caractères identiques, pas de fantaisie.

Aujourd'hui, avec les nouveaux médias, l'oral prend sa revanche, bien que l'on écrive plus que jamais.

Au passage, cette sobriété exemplaire de nos caractères d'imprimerie, faits d'après l'ancienne écriture caroline et gravés au XVII<sup>e</sup> s. par Garamond, cadre-t-elle vraiment avec certains excès baroques des habitudes manuelles, qui caractérisent encore notre façon d'écrire? Cette surcharge vieillotte de lettres comme le *c* de *distinct*, *aspect*, *respect*, *succinct*, *instinct*, etc., le *p* de *dompteur*, le *m* de *automne* et de *damner*, l'opposition très lourde à gérer des finales en *-ant* et *-ent*, entre *-cable* et *-quable*, *qu* et *cqu*, *-tiel* et *-ciel*, l'usage des consonnes doubles (typique de l'orthographe manuscrite), des *y*, etc., tout cela paraît bien poussiéreux, et mériterait de nouveau un Ronsard ou un Voltaire pour s'y opposer.

(...)

### Les principales étapes des changements orthographiques

Si l'on voulait résumer l'histoire mouvementée de notre orthographe, on pourrait y distinguer les étapes suivantes:

- *Des origines au XIV<sup>e</sup> s. (fin XIII<sup>e</sup> s.)*, la France présente divers usages. Si l'on ignore les charges et l'on s'en tient aux (rares) manuscrits littéraires écrits en français ou proches du français d'Ile-de-France, notre langue ne se distingue guère alors des autres langues romanes, avec cependant déjà une nette tendance à favoriser l'étymologie: nous avons déjà dans nos plus anciens textes littéraires une écriture phonético-étymologique.

- *À partir de la fin du XIII<sup>e</sup> s.*, tout change: évolution rapide des mots, prolifération des textes juridiques, faiblesse d'une littérature récréative qui n'a pu, comme en Italie, concurrencer ces tendances dues au poids du latin comme langue de religion et de culture, etc. L'orthographe acquiert donc rapidement de nouvelles caractéristiques, que l'on peut qualifier d'« idéographiques », faites pour une transmission majoritairement visuelle, bilingue, rapide et cursive. Cette époque dure jusque vers 1530 et déborde donc sur l'invention de l'imprimerie.

- *À partir de 1530 environ*, se met en place ce qui deviendra l'orthographe de la Renaissance. Bien entendu, il n'y a pas encore un français unifié, mais *des* français, plus ou moins influencés par les parlars locaux. Cependant, contrairement à la période précédente, deux grandes tendances se dégagent, la France cultivée est partagée en deux.

D'une part, les écrits en « gothique » ou en « bâtarde », surchargés de ligatures, de lettres muettes, d'*x*, d'*y* et de *z*. De l'autre, les caractères « à l'italienne » (romains ou italiques) qui vont l'emporter. Les ravissants volumes des poètes, des traducteurs et des prosateurs gagnent du terrain, avec une orthographe aérée et gracieuse, celle dite « de Ronsard », du nom de son promoteur. Cette nouvelle orthographe sera largement reprise au XVIII<sup>e</sup> siècle et deviendra en partie la

nôtre, avec deux siècles de retard. Des créateurs intrépides trouvent (non sans mal parfois) des graveurs et des imprimeurs capables de les comprendre et de les éditer avec les réformes qu'ils souhaitent.

- *À partir de 1585 environ*, avec la fin des guerres de religion et le départ de beaucoup d'imprimeurs de talent, la France sombre dans un univers d'impressions sans grande valeur et d'écrits incorrects, où se côtoient l'« ancien » et le « nouveau ». Ainsi, J. Nicot (r606) enregistre côte à côte les variantes de l'une et de l'autre tendance, sans trop se préoccuper de choisir. Ce laxisme atteint son paroxysme dans le dictionnaire de Cotgrave (r6rr), merveilleux réservoir des diverses tendances en présence, fournies sans aucune discrimination ni hiérarchie. L'édition périclité, et même la création de l'Imprimerie royale (r640) ne parviendra pas tout de suite à la redresser.

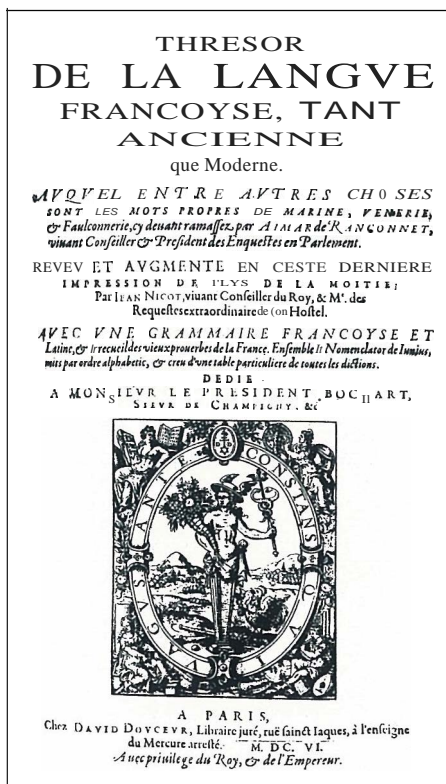
- *Vers les années 1680-90*, tout bouge à nouveau, pour une seconde Renaissance. Comme toujours, plusieurs aspects de la société changeront ensemble, et en fait rien ne s'était perdu. Une sorte d'harmonie se fait entre les grammairiens, les auteurs, les imprimeurs, les gens cultivés, pour renouveler l'orthographe, et ils y parviennent.

En r694, la re édition de l'Académie prétendait établir pour la littérature une sorte de bonne conduite de l'écrit. Et que se passe-t-il? Le *Dictionnaire* (au bout de soixante ans de gestation!) est ignoré, voire ouvertement critiqué. Les nouveautés graphiques s'étendent comme une trainée de poudre. En quelques années, la bataille contre l'orthographe « ancienne » est gagnée, et en 1709 le grammairien Buffier constate que les deux tiers des livres nouveaux sont publiés dans l'orthographe nouvelle.

Cette transformation générale, avec des usages situés à mi-chemin entre des tendances qui s'affrontent violemment, se révèle d'abord dans le dictionnaire de Richelet (r680), et se stabilisera relativement tard, vers les années 1740-1760. Au milieu du siècle, l'Académie, elle-même novatrice, enregistre de nombreux aspects du nouvel usage, avec plus de 36 % de modifications graphiques dans la 3<sup>e</sup> édition du *Dictionnaire*. Les *s* muets, les consonnes et voyelles muettes, etc., disparaissent au profit d'une nouvelle accentuation plus légère, introduite par les imprimeurs. Une page importante est tournée.

- On voit ensuite le mouvement de balancier se continuer, plus lentement certes entre les deux tendances, orale et visuelle, du système. La 6<sup>e</sup> édition tente d'étouffer le souvenir de la 5<sup>e</sup> (parue en 1798, durant la Révolution) et de revenir aux graphies savantes, sans trop de conviction. Elle fait cependant des réformes si importantes qu'elle sera fortement critiquée, et pas toujours suivie. La 7<sup>e</sup> édition, sur les conseils des linguistes et de Littré, est plus libérale, la 8<sup>e</sup> (r932-35) plus dogmatique. La 9<sup>e</sup> édition, apparemment, reprend le mouvement.

Il faut savoir en tous cas que, bon an mal an, un mot sur deux a changé de forme graphique depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, et parfois à plusieurs reprises: la langue évolue, et l'orthographe, comme l'intendance, suit. Pourquoi le monde s'arrêterait-il avec nous? •



Le Trésor de la langue française, de Jean Nicot (1606).



# Orthography? Oh, you mean spelling!

*English spelling is often criticized for its difficulty and lack of logic. Its origins help elucidate our muddled, but workable, spelling system. Do the peculiarities call for reform?*

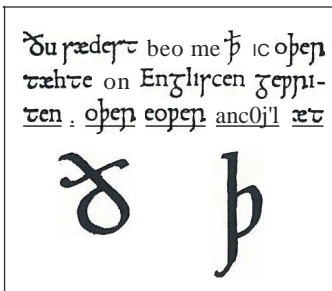
by Mary Plaice

ENGLISH spelling is one of the least phonetic in the world, and can be an ordeal for any translator or writer. Its complexity is due partly to its multitudinous sources, and our spelling system has been variously described as "archaic, cumbersome, and ineffective," "chaotic, tyrannical, irrational, and "the world's most awesome mess."<sup>2</sup> Writers have referred to cacography (defined in the OED as "bad writing; bad spelling, a bad system of spelling, such as that of current English"), as well as orthography (correct spelling or writing). For anyone learning to spell, the difficulties of making one's way through the labyrinth of our *-ough* words, with seven different sounds, can be a nightmare. But, there is "method in our madness."

## Etymologies and anomalies

Part of the explanation for our thoroughly illogical spelling can be found in the history of the English-speaking peoples and the changes that have ensued. Waves of conquerors moved into the British Isles, bringing their languages with them; each has had an effect on our spelling. Introduced in the fifth century by Germanic tribes from Western Europe, English has had a written literature since the end of the seventh. It has since been modified by Norse invaders, Norman French, and Renaissance scholars. In the process of trade, exploration, and settlement, English underwent further transformations, often reflected in its orthography. At times words from two languages existed side by side. As often happens, one of a pair of similar words eased the other out, for no obvious reason. An interesting case is that of the Modern English word *egg*. In Caxton's day both the Norse form *eggys* and the Old English *eyren* were in use. He wondered which of the two he should adopt; as we know, the Norse soon prevailed. Suffixes or prefixes from one source were added to roots from another; spellings shifted under the influence of the other language in contact.

Much of our peculiar spelling goes back to the Norman Conquest. There are characters missing today that existed in Old English; they represented the two sounds now written *th*. These letters, the *edh* or *eth*, and *thorn*, adapted from the earlier runic alphabet, gradually disappeared after the Conquest, when English was unwritten for some two centuries. Later scribes, trained in the French tradition, substituted the present convention. English spelling started to be fixed by Chaucer's day, and changes took



Old English: missing characters

place more slowly after Caxton printed the earliest books in English. Many of the spellings of our infamous *-ough* words date from a time when the now silent *-gh* was actually pronounced! It was similar to the *-ch* in German or Scots and was written with the Middle English letter *yogh*.

OED entries trace etymological origins and often add wonderful little notes about anomalies. For instance, at *licence* we read: "The spelling *licence*, though still often met with, has no justification in the case of the sb. In the case of the vb., on the other hand, although the spelling *licence* is etymologically unobjectionable, *license* is supported by the rule universally adopted in the similar pairs of related words, *practice* sb., *practise* vb., *prophecy* sb., *prophesy* vb. (The rule seems to have arisen from imitation of the spelling of pairs like *advice* sb., *advise* vb., which expresses a phonetic distinction of historical origin.) A slight argument for preferring the *s* form in the vb. may be found in the evidence of the derivatives *licensable* and *licensure* which could not conveniently be spelt otherwise. Johnson [gives] only ... *license* for both sb. and vb., but ... quotes, with one exception, conform to the rule above referred to, which ... seems to represent the now prevailing usage. Recent Dicts., however, almost universally have *license* both for sb. and vb., either without alternative or in the first place."

This is contradictory enough to leave you tearing out your hair! And of course we know that contrary to what the OED calls "the rule universally adopted," the *s* form is frequently preferred in the noun and the *c* in the verb in North American writing! The pairs *defence/defense* and *offence/offense* are explained on the basis of etymology, but no reason is given for regional preferences.

Poor scholars and false analogies or etymologies have added to the confusion. Thus, at some point, *delite*, *iland*, *sithe*, *coud* and *ancor* assumed their later forms. We find in the OED: "The etymologically correct spelling *sithe* was preferred by Johnson, but his authority has not prevailed against [*scythe*], due to erroneous association with L *scindere* to *cut*.", *anchor* is "a pedantic corruption" and "etymological *delite* is found as late as 1590, but earlier in 16th c. it had generally been supplanted by *delight*, an erroneous spelling after *light*, *flight*, etc." Peculiarities like these are a fascinating study indeed, but are impossible to discuss in further detail.

The categorical "no justification" in the remarks on *licence* is typical of the once common British rejection of American spelling variants. Such wholesale condemnation will obviously rankle. On the other hand, Menken's view that "American spelling is plainly better than English spelling, and in the long run it seems sure to prevail"<sup>3</sup> seems downright silly. Noah Webster, with his desire to distinguish an American language, can be credited with much of today's American spelling. In Britain, we can thank Samuel Johnson for his role in standardizing and bringing some order into the English spelling muddle. At least we now have two standards for such variants, rather than half a dozen. Nevertheless, the two norms hardly simplify matters.

Since the American Revolution marked the beginning of the divergence between the two main branches of English, it is not

Mary Plaice is an independent translator-revisor, and a past president of the Société des traducteurs du Québec and the Canadian Translators and Interpreters Council.

surprising English-speaking Canadians are somewhat ambivalent. Canada has traditionally been closer to the British standard. But it also shares geographical space with the United States, favouring closer ties with neighbours to the south. Free Trade will inevitably speed up the process. The current picture in Canada is far from clear, and I was somewhat nonplussed by the lack of a real consensus. I have come to the conclusion that we must simply recognize the differing conventions and respect any client or employer preferences.

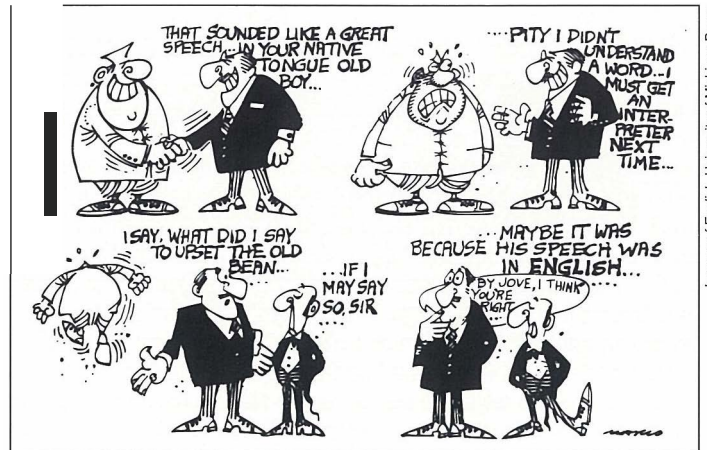
In a lighter vein, unorthodox spelling is often used in writing to convey regional and social distinctions or, particularly in humour, to evoke a person's linguistic idiosyncrasies. An amusing Canadian example can be found in *Charley Farquarson's History of Canada*.<sup>4</sup> Other authors exploit the tendency of English to change its spelling with its geography and poke fun at name changes.<sup>5</sup>

### New languages in the making?

More serious writers have created a new literature in varieties of English that were once eschewed as substandard, but have recently been appropriated as symbols of national awareness and pride. Prominent examples can be found today in "Black English" and Jamaican Creole. So-called standard spelling is adapted to convey the language as it is used. It is a moot point whether such cases can still be viewed as regional offshoots of English: we may be witnessing the birth of new languages.

The issues of English spelling, rather to my surprise, remain very topical. Articles appear quite frequently in our media. Elementary-school pupils educated according to the whole language approach are now generally spared the horror and public humiliation of the spelling bee. However, they are not always guided in learning to spell and may suffer later when they meet more traditionally minded college and university professors. Is a thorough revamping of our spelling system the answer?

Any detailed discussion of spelling reform is beyond the scope of these remarks, but I must convey my own concerns about the matter. Since the tyranny of our spelling may be a severe handicap in learning to use the language effectively, adjustments may well be advisable. Such changes as nite and brite may seem more logi-



From the Illustrated Weekly of India (1980).

cal, but what would one say to a "Bill of Rites"? A major overhaul would pose no problem to school children, but what about adults? Within a single generation the millions of books in our libraries would become as inaccessible as *Beowulf* they would have to be scrapped or "transliterated" into the new system! No radical reform is likely to please everyone. We might even be left with a dozen different orthographies, or find English becoming several different languages, as the Romance family grew and split in the late Middle Ages. And that is not an entirely reassuring prospect! •

<sup>1</sup> By the American economist, Thorstein Veblen, in *The Theory of the Leisure Class*, "English orthography satisfies all the requirements of . . . the law of conspicuous waste. It is archaic, cumbersome, and ineffective; its acquisition consumes much time and effort; failure to acquire it is easy of detection." (*Familiar Quotations*, p. 731.)

<sup>2</sup> Mario Pei, *The Story of the English Language* (Philadelphia: Lippincott, 1967) p. 337.

<sup>3</sup> H. L. Mencken, *The American Language* (New York: Alfred A. Knopf, 1937) p. 393.

<sup>4</sup> Don Harron, in Alan Walker, ed., *Treasury of Great Canadian Humour* (Toronto: McGraw-Hill Ryerson, 1974).

<sup>5</sup> See Paul Hiebert Sarah Binks (Toronto: McClelland and Stewart, 1975).

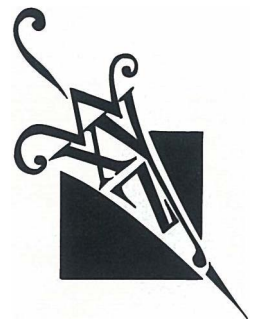
# Orthographe est un mot... l'orthographe est un art

*Art, science ou simplement manière d'écrire, l'orthographe reste un témoin de l'histoire et de la richesse de notre langue.*

par Marcel Paré

QUE FAUT-IL penser de l'orthographe dans le français d'aujourd'hui? L'orthographe française, puisque c'est de celle-là que nous parlons, a toujours droit à nos plus grands égards. Au français d'aujourd'hui comme à celui de toutes les époques, peut-être même davantage qu'à celui d'hier qui a été plutôt malmené, il faut accorder tout le respect auquel ont droit les assises de

Marcel Paré, aujourd'hui à la retraite, a été l'un des pionniers de la publicité française au Québec et le maître d'oeuvre de la Banque de terminologie de l'Université de Montréal.



notre culture. Respect auquel ont également droit les maîtres, philosophes, rhéteurs, savants, poètes et écrivains qui, pour raffiner cette culture, ont utilisé et enrichi la langue dont notre orthographe soutient les mots.

C'est au moyen de sa langue que l'homme prend surtout conscience de sa culture, qu'il la développe et la transmet, en assurant ainsi la survivance et la pérennité.

Les milliers de mots et leurs milliers de formes constituent, par l'agencement de leurs lettres, l'image visuelle, l'image sonore aussi, de la langue, une image propre à satisfaire les besoins de ses usagers.

Les arts ont des règles que l'on ne peut négliger sans témoigner un profond mépris pour l'art qu'elles doivent servir, y compris l'art d'écrire venu un jour immortaliser l'art de parler, lui-même le premier de tous les arts, si primitif fût-il.

### Écrire droit

Et qu'est-ce que l'orthographe? D'où vient le terme lui-même? Les deux mots grecs qui le composent veulent dire: «J'écris droit» ou, dans un sens figuré: «j'écris correctement». Il y a plus de deux millénaires, les Grecs ont été parmi les premiers à raffiner, pour le porter aux plus hauts sommets, l'art de parler et d'écrire. Il ne faut pas s'étonner qu'ils aient inventé l'orthographe et le mot pour la nommer.

Aujourd'hui comme alors, la qualité de l'écriture donne sa qualité au discours. Aujourd'hui, cependant, c'est trop fréquemment sa mauvaise qualité qui marque le discours.

En maîtrisant leur pensée, les Grecs sont parvenus à discipliner leur écriture, à acquérir une langue forte et belle, harmonieuse et imagée, dont l'orthographe a traversé les siècles, comme en témoignent la poésie et le théâtre grecs, le discours philosophique et législatif. Est-ce là accorder trop d'importance à l'orthographe?

Mais qu'est-ce que l'orthographe, cette manière d'écrire droit? On se sentira peut-être plus à l'aise avec Furetière qu'avec Homère, Solon ou Démosthène. En 1661, Furetière voit l'orthographe comme une *science*. Plus tard, les lexicographes parlent d'un *art*. Littré est de ceux-là; l'orthographe est d'art et la manière d'écrire correctement les mots d'une langue», précise-t-il. Littré ajoute une observation qu'il emprunte à Vaugelas et qui illustre assez bien un des problèmes que doit affronter l'orthographe quant à l'interprétation des règles à suivre dans l'écriture du français, lorsque le français emprunte à une autre langue. Vaugelas dit: «Quoiqu'en grec et en latin on dise *orthographia*, nous disons pourtant orthographe; et, quoique nous disions orthographe, nous ne laissons pas de dire orthographier, et non orthographe».

### Caprices ou règles

Il faut bien avouer que les règles de l'art, en toutes matières, ne sont pas toujours aussi rigoureusement suivies qu'on le souhaite-

rait. L'orthographe ne faisant pas exception, certains caprices ont parfois pris le pas sur les règles.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, on ne parle que de «L'art d'écrire les mots correctement», tandis que les lexicographes modernes délaissent l'art pour ne parler que de «la manière d'écrire correctement les mots d'une langue». Sans doute ont-ils raison. C'est mon âge qui m'aura fait retenir l'art vieillot de Littré.

Robert dit que l'orthographe est «la manière d'écrire un mot qui est considérée comme la seule correcte».

Cette manière d'écrire les mots obéit à une tradition et à des règles qui constituent vraiment un art d'écrire les mots. Les mots ne sont pas immuables; on leur connaît des pluriels et des singuliers, des masculins et des féminins, des formes verbales variées, qui correspondent aux personnes, aux choses et aux circonstances dont on parle. Aussi faut-il distinguer deux orthographe que notent les lexicographes: l'orthographe d'usage et l'orthographe de règle, appelée aussi orthographe d'accord. Les grammairiens ont été conçues pour nous renseigner sur l'orthographe de règle, en nous apprenant le rapport des mots entre eux, comment les verbes se conjuguent, comment se forment les pluriels et les féminins, quels rôles jouent les propositions les unes par rapport aux autres et en quoi ce rapport peut modifier l'orthographe des mots et la structure des phrases. Pour l'orthographe d'usage, ce sont les dictionnaires qui, en nous apprenant le sens des mots, nous indiquent comment ils doivent être écrits dans le sens et les circonstances voulues.

On constate cependant que la grammaire et le dictionnaire, jamais complets ni l'une ni l'autre à aucun moment de leur histoire, empiètent fréquemment chez le voisin; cela paraît inévitable. Le rôle de la grammaire est de nous renseigner sur les vicissitudes auxquelles le discours condamne les mots: le pluriel et le féminin et leurs formes, les conjugaisons et le reste. Ce qui ne l'empêche pas de parler de certaines caractéristiques qui ne sont pas grammaticales et relèvent plutôt de l'orthographe d'usage. De même, il arrive au dictionnaire de devoir compléter la définition d'un terme par des renseignements grammaticaux qui ne sont pas de son ressort, mais qui peuvent être fort utiles sinon indispensables au lecteur.

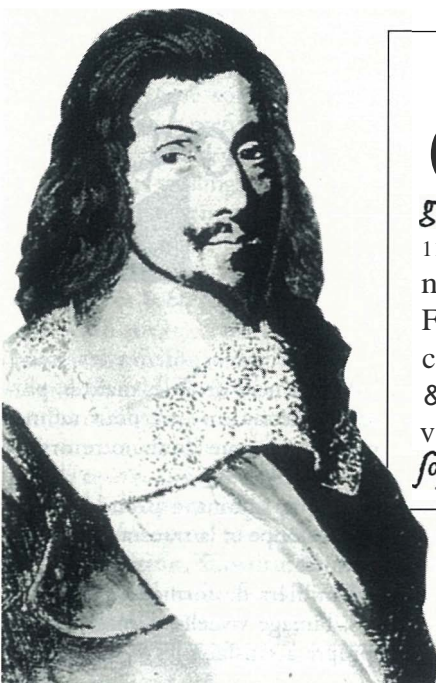
### Évolution sans révolution

Depuis qu'elles sont nées, la langue et son orthographe ont constamment évolué. Elles ont simplifié telles formes héritées d'autres langues, rejeté certaines lettres pour s'en créer d'autres, en modifier quelques-unes. L'orthographe et la langue se sont rodées à l'usage. Elles ont toujours, néanmoins, des mots à inventer dont elles doivent préciser l'image, ce dont finissent par tenir compte les dictionnaires, que rédigent les greffiers de l'usage de la langue. Ces derniers ne sont pas tout à fait les juges de ce qui doit être admis ou rejeté. Leur décision d'enregistrer un terme dépend de ce qu'en font les utilisateurs de la langue, de préférence ceux qui l'utilisent correctement.

### Orthographe, Orthographier.

**Q** Voy qu'en Grec & en Latin on die *orthographia*, nous difons pourtant *orthographe*, & quoy que nous difions *orthographe*, nous ne le laissons pas de dire, *orthographier*, & non pas *orthographe*. Au reste, *orthographe* est Feminin, *une bonne orthographe*. Quelques vns escriuem la derniere syllabe des deux façons *phe*, & *fe*, comme *Philosophe*, & *Philosofe*; mais ie voudrais tousjours écrire *orthographe*, & *Philosophe*, avec *fh*.

*Vaugelas (1635) et une de ses Remarques sur la langue française (1647).*



La faute d'orthographe qui relève de l'ignorance est une marque de mépris à l'égard du lecteur. Elle défigure et trahit le mot, elle le blesse au point de le rendre souvent méconnaissable et d'obliger le lecteur à en deviner le sens; elle va jusqu'à faire passer le mot pour un autre ou lui donner, à tout le moins, une image et un sens différents de celui que le rédacteur avait le désir ou le devoir de lui donner. Une faute d'orthographe entraîne l'apparition d'incompréhensibles sottises quand ce n'est pas de toute une phrase devenue incompréhensible.

Même s'il a encore du chemin à parcourir, l'écolier de 12 ans devrait déjà connaître au moins l'essentiel de l'orthographe d'accord. Quant à l'orthographe d'usage, il l'acquiert rapidement dès qu'il fait l'effort de lire intelligemment et de consulter le dictionnaire. Il retiendra ainsi le sens des mots en même temps que leur image orthographique. Aujourd'hui, lecture et dictionnaire subissent une forte concurrence. La radio, la télévision, les cassettes demandent moins d'efforts que la consultation d'un livre, et ce que l'œil ou l'oreille y apprennent ne vole pas toujours très haut.

### L'importance de la stabilité

Pour que l'orthographe soit respectée, il ne faut surtout pas qu'on la modifie à toutes les décennies. Il faut pouvoir retrouver dans son dictionnaire les mots que la langue emploie couramment, les mots qu'utilisent nos auteurs préférés ou les auteurs dont nous avons besoin, si nous voulons les comprendre, qu'ils soient nos contemporains ou qu'ils nous aient précédés de quelques siècles. Chaque fois qu'à tort ou à raison on modifie l'orthographe d'un mot, on nous coupe un peu de nos écrivains passés et de notre passé langagier. On nous empêche de retrouver un ami que l'on avait l'habitude de voir à sa place dans l'ordre alphabétique. Une fois que vous avez bien retenu l'image du mot *hiéroglyphe*, ce qui n'est pas facile, et qu'un jour on décide de remplacer l'y par un i, sous prétexte que personne ne connaît plus le grec, ou que, plus déroutant encore, on en retire l'h initiale parce qu'il faut toujours consulter un dictionnaire pour savoir si on doit l'aspirer ou non, *l'hiéroglyphe* a perdu sa place... il a même changé de section! Et je ne suis pas certain que l'on saura mieux l'écrire. Il faut éviter en cette matière que la mode du jour, toujours passagère, vienne écarter les mots anciens de notre vocabulaire moderne. Même si

l'on n'a réussi qu'il y a moins de deux siècles à déchiffrer les hiéroglyphes, le mot qui les désigne existe en français depuis plus d'un demi-millénaire.

Les nombreuses études que l'on a faites depuis plusieurs mois sur l'état de la langue, de l'orthographe en particulier, chez les écoliers, les collégiens et même les étudiants ont démontré que la qualité de l'orthographe est en chute libre. Autrement dit, on n'apprend plus à reconnaître l'image des mots et on ne la retient plus. Comment pourra-t-on jamais communiquer si l'on n'utilise pas le même code? En matière d'orthographe, l'emploi du code est rigoureux. Sans lui, on risque fort de ne jamais être compris, sans compter que l'on se comprendra sûrement mal soi-même. Celui qui écrit «au son», plutôt qu'en suivant les règles de l'orthographe, aura souvent bien du mal à savoir ce qu'il avait voulu dire. Ses lecteurs alors!

Lorsque l'on parle, plusieurs circonstances, le lieu, le sujet de la conversation, le ton de la voix, le geste, que sais-je?, peuvent aider l'auditeur à comprendre le message, tandis que quelques mots mal écrits apporteront plutôt la confusion chez le lecteur.

Dès que le niveau des études avance et que la communication entre maître et élève devient plus abstraite, il est souvent trop tard pour corriger des défauts acquis dès le plus jeune âge. Pour bien apprendre, il est indispensable d'être à l'aise avec les mots, d'en connaître aussi parfaitement l'orthographe que le sens et quels sont les sens qu'ils acquièrent suivant la place qu'ils occupent ou le rôle qu'ils jouent dans la phrase.

### Une riche possession

Les mots que l'on apprend à dire et à écrire, dès sa plus tendre enfance, de même que les connaissances que l'on acquiert et que l'on peut communiquer adéquatement avec ces mots constituent finalement notre plus riche possession, notre plus important héritage culturel. Les mots d'une langue comme la nôtre renferment la plus grande part du patrimoine de la race humaine. Toutes les connaissances et toutes les réussites de l'humanité, comme ses faillites, figurent dans nos mots. Il est fondamental que nous prenions le plus grand soin des images qu'ils représentent et du contenu qu'ils mettent à notre disposition. •

1. Vaugelas) Rem. f. I, p. 179, dans *Pougens*, cité par Littré au mot «orthographe».

## L'ortograf espanyol

L'ESPAGNOL ne souffre pas de cauchemars orthographiques comme *oh!*, *eaux*, *aulx*, *haut* ou *though*, *thought*, *through*. Déjà en 1492, Nebrija disait dans sa *Gramdica Castellana* qu'il fallait «écrire comme on prononce et prononcer comme on écrit». L'orthographe espagnole tend donc depuis longtemps vers la simplicité, mais elle est tout de même régie par la prononciation, l'étymologie et l'usage, trois principes souvent incompatibles. Il en résulte des anomalies comme *hueso* mais *osario* ou des doublets comme *psicologia/sicologia*, *México/Méjico*.

Puisque la prononciation de l'espagnol varie selon les régions, il est impossible de créer une orthographe parfaitement phonétique et de conserver en même temps l'uniformité de l'écrit. Il est toutefois possible de simplifier encore plus l'ortho-

graphie actuelle sans provoquer de séismes, et les réformes attendent seulement que les académiciens se mettent d'accord - ce qui est, je crois, une impossibilité métaphysique.

On a proposé depuis longtemps de supprimer le «h» muet, d'uniformiser l'usage du «j» et du «g» et de représenter le son «k» par une seule lettre au lieu des trois actuelles (*casa*, *que*, *kilo*). On pourrait aussi remplacer «ce» et «ci» par «ze» et «zi» et uniformiser le son «ie» (*hierro* mais *yelmo*). Ces changements permettraient de marquer un point de plus pour la simplicité et ne traumatiseraient personne sauf, bien entendu, les mordus de l'étymologie. Il resterait à décider s'il faut adopter des graphies différentes pour tenir compte des différences de prononciation (*zenizero/senizero*, *lLama/yama* ou *iyama*). Et peut-être qu'un jour *El hermano dei general se equivocó de software: quemó los guisantes y comió cenizas* \* s'écrira *El ermano dei jeneral se ekivokó de softuer: kemó los gisantes i komió zenizas* (ou *senizas*). •

Mercedes Viñals Ernández

Mercedes Viñals Ernández est traductrice indépendante anglais-français-catalan.

\* Le frère du général s'est trompé de logiciel: il a brûlé les petits pois et a mangé la cendre.



# L'orthographe, une goutte d'eau dans l'océan de la langue écrite?

*Le monde visuel qui nous entoure, écrit Frank Smith, est un océan de langue écrite. Et nous interroger sur la place actuelle de l'orthographe dans notre système linguistique, c'est nous interroger sur notre rapport à cet océan.*

par Louise Cantin et Julie Desgagné

**L**A CAPACITÉ d'accéder à l'écrit n'est pas innée. Elle suppose l'assimilation d'une règle du jeu dans la manière de noter la parole, d'un code contraignant, efficace et nécessaire, que de moins en moins de gens possèdent et que de plus en plus dénigrent.

Ce code, c'est l'orthographe, c'est-à-dire, définit *Le Grand Robert*, d'ensemble des règles officiellement enseignées ou imposées par l'usage et selon lesquelles on doit écrire.»

## L'écriture: une convention, deux habiletés

Mais qu'est-ce que l'écriture? «Une convention de signes distincts, articulés et arbitraires permettant de communiquer n'importe quel message, qu'on utilise tant comme lecteur que comme scripteur», répondent les savants.

La maîtrise de cette convention exige par conséquent l'acquisition de deux habiletés ou capacités: celle de décoder un message ou lecture et celle d'encoder un message ou écriture.

Pour décoder aisément un message, nul besoin de connaître toutes les subtilités du code orthographique. À condition que ce message soit correctement encodé, ce que démontre Raymond Queneau dans un délectable pied de nez à l'orthographe (*voir l'encadre*). En revanche, si on ne possède pas le code, bonjour la possibilité d'encoder correctement un message!

## L'orthographe: un système logique d'encodage

Mais quel code maîtrise le francophone en pleine possession de son orthographe?

Notre orthographe, plus composite qu'illogique, complexe mais cohérente, selon Thimonnier, est un amalgame de plusieurs constructions, une superposition de systèmes mariant phonétique, grammaire, syntaxe, étymologie et emprunts. C'est un monument historique dont le soubassement date des *Serments de Strasbourg*, en 842, et qui laisse apparaître à l'observateur ses différents styles d'architecture et de décoration (Moyen Âge [simplification], Renaissance [complication], XVII<sup>e</sup> siècle [stabilisation]).

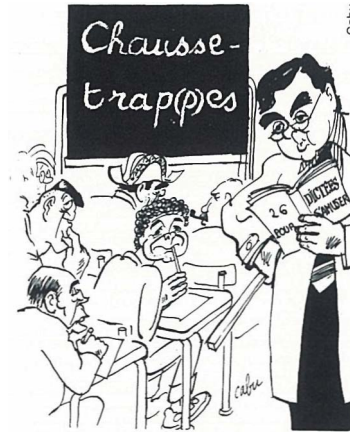
Depuis lors, ce complexe de systèmes a souvent été condamné pour cause de vétusté. Mais les réformes tentées pour le moderniser, y compris la plus récente, ou bien ont avorté ou bien se sont limitées à quelques points de détail.

Depuis des générations, il a pratiquement résisté à ces tentatives de réforme, ce qui ne l'a pas empêché de demeurer la clef de voûte de la communication écrite.

Plus encore, dans certaines couches sociales, il a été et est redevenu prétexte à jeux et cause de fierté. À preuve: la célèbre dictée

Louise Cantin est spécialiste en sciences de l'éducation au ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec.

Julie Desgagné est langagière. Elle exerce sa profession sous l'appellation *Les mots*.



de Mérimée et la non moins célèbre dictée de Pivot, laquelle mobilise annuellement tout ce qui, sur notre planète, trouve jouissive la moindre occasion de se jouer d'une difficulté orthographique.

## Une soudaine désaffection

Comment expliquer alors l'incompétence orthographique qui frappe un si grand nombre de moins de trente ans d'ici et d'ailleurs?

Osons un diagnostic: c'est dans le maniement structurant de l'orthographe, et comme objet d'apprentissage, et comme outil d'apprentissage, que le bât blesse.

## Jeux de mots

Dans l'état actuel de notre société, affirme Michèle Zacharia, seuls ceux qui maîtrisent parfaitement le code orthographique peuvent le bafouer ou s'en amuser. Qui plus est, la lecture d'un texte à l'orthographe fantaisiste ne devient un véritable plaisir que pour celui qui joue avec la graphie des mots et sourit avec bonheur de leur transgression. A preuve:

- ... *La foire aux puces*, dit Zazie, ... c'est là où on trouve des ranbrans pour pascher... Y'a aussi des surplus américains?

- **B**ien sûr.

- *Izont des bloudjinnzes*, leurs surplus américains?

- *On peut aller voir*, dit le type.

*Elle s'arrêta pile devant un achalandage de surplus. Du coup a boujplu. A boujpludutou. Le type freine sec, juste derrière elle...*

- *Je pourrais essayer? qu'elle demande.*

- *Pas la peine, regardez-moi **cui-là**.*

- *Isra pas trop grand?*

- **Regardez.**

*... Brusquement, elle se lève, s'empare du paquet. Le regard en dessous, elle egzamina le voisinage. Le type fit appel à la foule:*

- *Ah! les jitrouras, regardez-moi **cqu'elle** avait voulu mfoucher... Hem, et si je t'emmenais **au** commissariat? .. Tu serais condamnée. Condamnée au massimum. »*

R. QUENEAU, *Zazie dans le métro*.

Il semble qu'on ait relégué aux oubliettes aussi bien le développement d'habiletés cognitives clés par l'exercice des facultés d'audition, de compréhension et de mémorisation que la valorisation de l'écrit comme objet de lecture et comme pratique.

Faut-il accuser les contenus des programmes d'études? Depuis les années 70, ceux-ci privilégient la communication orale. Heureusement, la réévaluation de ces contenus est en cours.

Faut-il dénoncer les stratégies et les méthodes d'enseignement? La gymnastique quotidienne du geste d'écrire semble être tombée en désuétude au profit du photocopie et de l'examen à choix multiples. Le soin apporté à la calligraphie, on le sait, est obsolète. De plus, l'articulation est devenue secondaire. Alors que, conseille Michèle Zacharia, pour bien orthographier, il faut écrire tous les jours; écrire lisiblement (car orthographier, c'est bien écrire un mot au sens le plus matériel du verbe); et s'obliger, quand on prononce un mot, à l'articuler correctement pour réentendre des lettres qu'escamote une prononciation molle.

Enfin, faut-il stigmatiser la présentation des manuels scolaires? Ceux-ci foisonnent de tableaux de toutes sortes, d'illustrations, voire de bandes dessinées. C'est à se demander quand l'élève se trouve confronté à la nécessité de décoder une page entière de texte.

### L'orthographe a-t-elle un avenir?

Pourtant, notre civilisation de l'image n'a nullement aboli le rapport intime à l'écrit dans la vie privée et dans la vie professionnelle. Au contraire, tout se passe comme si l'image faisait proliférer les écrits, comme si elle en catalysait la production et la consommation. La télévision et la micro-informatique sont à cet égard exemplaires.

Axées sur la consommation «avertie» et la cuisine, les émissions de télé font mousser la vente d'ouvrages pratiques. Consacrées à la littérature, elles stimulent la lecture. Branchées sur l'information, elles provoquent des abonnements à divers magazines et périodiques.

Quant à l'informatique, il n'est pas un produit qui ne s'accompagne d'un guide d'utilisation. Sans compter les possibilités de traitement de texte et de la PAO qui éveillent presque infailliblement l'écrivain qui sommeille dans leurs utilisateurs.

La vie professionnelle, elle, nécessite toujours aussi bien la lecture que la production d'ouvrages, de rapports, d'études, de directives, de cours, bref de documents de toutes sortes.

À n'en pas douter, le pouvoir des mots appartient à qui connaît et comprend le code d'accès à l'écrit et sait s'en servir. L'océan de langue écrite dont parle Smith ne peut être *surfable* qu'à ce prix.

### Et la réforme de l'orthographe?

La réforme de l'orthographe rendrait-elle plus aisé le *surfsur* cet océan? Smith répond pour nous: «On pourrait penser que la réforme de l'orthographe faciliterait la prononciation des mots, mais ce serait au détriment d'autres informations sur les relations qu'ont les mots entre eux. Ainsi, la rationalisation des mots au niveau phonologique rendrait la lecture plus difficile aux niveaux syntaxique et sémantique.»

Sceptiques, «rationalisez», pour voir, les homophones de cette chaîne:

*Dans un centre de thalassothérapie, un roi sot heurta de son sceau un seau de meurseault et fit un saut dont on jasa jusqu'au Long-Sault. -*

---

# Coping with Canadian Spelling

---

*"The vices of English writing ... cause it to be learned hard and evil to rede."*

by Brian Harris

A SIXTEENTH-century Englishman once complained of the "vices of English writing which cause it to be learned hard and evil to rede." The ultimate examples of curious discrepancy are names like *Cholmondeley* (pronounced Chumly) or *Featherstonehaugh* (pronounced Fenshaw). But more common puzzles are legion. A thorough grounding in etymology might enable us to understand why *choirs* sing but paper corners in *quires*. It will not, however, tell us why *proceed* is spelled -ee-, whereas *procedure* only has one *e* in the middle. Nor why we may be exposed publicly but must then reform *radically*. Nor why a mathematician should be *discreet* about *discrete* numbers. And so on *ad nauseam*.

A linguist friend of mine argues that spelling differences help the eye distinguish between homophones (for instance *read* and *reed*), yet I find that small comfort. Indeed, like most English writers (and other wordsmiths such as secretaries), I find it pro-

---

Brian Harris is director of the School of Translation and Interpretation at the University of Ottawa. He has been president of the Association of Translators and Interpreters of Ontario and the Canadian Translators and Interpreters Council.



dent to keep a dictionary within easy reach. It has been estimated that 80-90% of all English dictionary look-ups are done to check spelling. Nowadays the spelling checkers attached to our word processors make mistakes less excusable, but they too get confused and will let *the wind whistled in the reads* pass to the printer without any artificially intelligent warning.

### Brits vs. Yanks

To make matters worse and further confound learners, there is not just one single spelling norm, as in French, but two, both of them equally important and accepted. I refer, of course, to British spelling and American spelling. Since Noah Webster persuaded his fellow Americans to throw out a few redundant letters two centuries ago, American spelling has been marginally more rational than British. The best-known of his changes are the suppression of the *u* in *labour*, etc., the reduction of double consonants as in *cruel(l)est*, and the reversal of the final *re* in words like *théâter*. Webster was able to make this modest reform when the United States was young and anti-British; nobody has succeeded in such an enterprise since him on either side of the Atlantic. Indeed when

# color\* theat\* infle\* ion

George Bernard Shaw made provision in his will for a spelling reform institute, the will was appealed and the provision was struck out by a judge who opined that the ultimate objective was unattainable.

The dictionaries try their best to serve us all by including the variants and leaving it to us to choose. Even so, the choice is by no means always clear-cut. For instance, the Cobuild lists *anaesthesia*...; also spelled *anesthesia*, especially in American English, but it does not come straight out and say that only Brits spell it one way and only Yanks spell it the other way. This suggests there may be other criteria to consider besides geography. Indeed there are. Even the British spell *programme* as *program* when it denotes a computer program; whereas the Encyclopaedia Britannica keeps its antique *ae* even though it is published in Chicago.

Confused? Yet I am only just coming to the point. For there is also *Canadian* spelling.

## And then there were Canadians

Canadian English in general is a hybrid growth, and the resulting strain is unstable. 50 is its spelling. The basis of Canadian English was American, brought here by the Loyalists. Cultural and media osmosis across a very permeable frontier has kept popular Canadian English well-infused with Americanisms. However, from the mid-eighteenth century to the mid-twentieth there was a counter-influence of British settlers, British colonial administra-

tors and British schoolteachers. The result has been an American current from below meeting and mixing with a British current from above. This situation is well exemplified by the *-or/our* ending. The newspapers generally prefer *-or* (except on the rare occasions when they mention the *Saviour*.) On the other hand, an oft-quoted Order-in-Council of 1890 decreed that "in all official documents, the *Canada Gazette*, and in the *Dominion Statutes*, the English practice of *our* endings shall be followed," and that has been government practice ever since-though I do notice a few public servants erring even in Ottawa.

In the middle, there is an amalgam which is difficult to describe, let alone teach. As Mark Orkin says in his *Speaking Canadian English* (the most readable book on the subject): "British and American forms, sometimes for the same words, co-exist and contend with each other, and we are no nearer the consistency of a national standard." Orkin gives a good selection of the anomalies:

Canadians prefer *-re* to *-er* in *fibre*, *lustre*, *sombre*, *theatre*, as well as the superfluous *-e* in *axe*, all of them preferences for British rather than American forms. On the other hand, some British forms have no currency whatever in Canada, among them the *-xion* ending in words of the class *connexion*, *inflexion*, which Canadian and American spellers always write as *connection* and *inflection*...

## A solution in store?

50 much for the problem- now let's talk about the solution. It is clear that there is no simple recipe. English translators, in spelling as in other aspects of their task, are constantly obliged to make choices and exercise judgment (or is it *judgement*?). But at least we can equip ourselves with the tools and establish one or two guidelines.

1. Whatever other dictionaries you may use, make sure you supplement them with a good native Canadian dictionary. The Gage is considered the most authoritative, but a paperback Paikeday has been my trusty guide for 20 years. When in doubt, follow the dictionary's preference (indicated by the order in which the spelling variants are listed.).

2. Be consistent, at least within the same document.

3. Notwithstanding what the dictionaries say, consider the language register- popular vs. formal- and peruse your clients' previous documents in order to conform to their house style. If the translation is destined for abroad, find out what the preferred spelling norm is- American or British-in the receiving country.

4. Beware of the American or British spelling checker (usually the former) in your word processor.

Does it really matter? I'm afraid it does. Spelling might appear to be a very superficial component of language compared with vocabulary, grammar and semantics; but it is the one which first strikes the eye of readers and therefore the first they complain about if it is faulty or if it breaks with convention. Hence poor or inconsistent spelling is still seen as a sign of semi-literacy and/or carelessness. However, there's no accounting for taste even in the best circles. The graduate school of my own university has recently decided to write neither *honours programmes* (British) nor *honors programs* (American) in its publications, but *honours programs*. I rebel against the hodge-podge, but recognize that in the end perhaps it's a matter of *esthetics*, aka *aesthetics*. •

▼ traduction • correction • mise au point  
de textes médicaux et paramédicaux

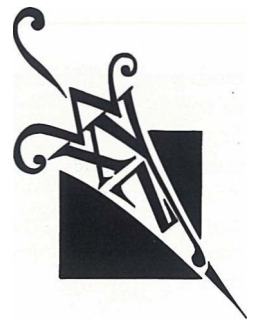
## SONANCES

Jacques Boulay, M.D., F.R.C.P. (C)  
membre d'honneur  
de la Société des traducteurs du Québec

857, rue du Chanoine-Martin  
Sainte-Foy  
QUÉBEC G1V 3P6

Téléphone et télécopieur: (418) 657-7955

# S'intéresser d'office à l'orthographe



*En matière d'orthographe, l'Office de la langue française du Québec a toujours été guidé par un souci de cohérence et de cohésion. Mais il ne peut agir seul. Aussi compte-t-il beaucoup sur les efforts de concertation à l'échelle de la francophonie.*

par Noëlle Guilloton et Pierrette Vachon-L'Heureux

LE 19 JUIN 1990, Maurice Druon, secrétaire de l'Académie française, déposait le rapport du groupe de travail sur les rectifications de l'orthographe devant le Conseil supérieur de la langue française à Paris. Le Québec avait participé aux travaux par l'intermédiaire de Pierre Martel, président du Conseil de la langue française du Québec. L'Office de la langue française avait pour sa part délégué Pierrette Vachon-L'Heureux au Comité québécois des modifications orthographiques, qui a produit le rapport *Pour une modernisation de l'orthographe du français* non encore publié.

Le Québec se prononce de façon générale en faveur du principe des rectifications dans la perspective d'une simplification et d'une harmonisation des règles du système orthographique. L'Office développe sa stratégie d'implantation des rectifications mais, devant les hésitations du reste de la francophonie, décide, en février 1991, de surseoir à l'utilisation effective des formes nouvelles.

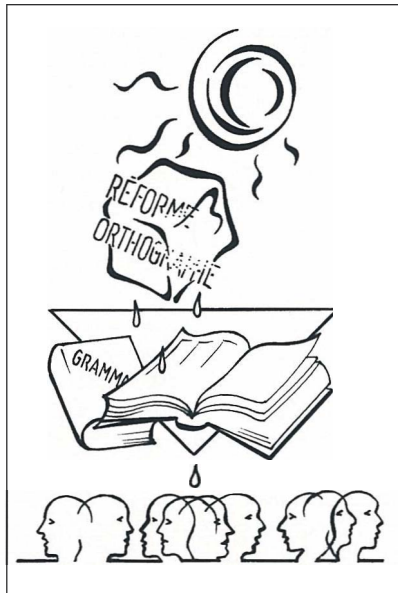
Outre les nouvelles graphies proposées, la réflexion menée à l'occasion de cette nouvelle étape de la réforme de l'orthographe a permis de mettre de l'avant des *Recommandations aux lexicographes et créateurs de néologismes* qui sont porteuses de changement. Ce changement s'inscrit dans le temps. Il vise les habitudes culturellement acquises et prend en considération tout l'investissement affectif des individus dans leur langue, dans leur écriture. On le constate, c'est par une lente pénétration dans les outils de référence et d'apprentissage tels les dictionnaires et les grammaires, ainsi que dans les préoccupations des terminologues et des linguistes actifs auprès des usagers et usagères de la langue, que le changement s'entrepren.

## L'Office à l'avant-garde

Dans les avis qu'elle prépare pour l'Office, la Commission de terminologie est évidemment sensible à la question de l'orthographe, précédant même dans certains cas les recommandations faites aux lexicographes. Elle opte notamment pour la soudure des composés sur éléments «savants» (en particulier en 0) : *pyrotraumatologie, écoagriculture*, et pour la francisation des mots empruntés rendant la graphie conforme à la prononciation française : *tofou, baguel, bogue* et ses dérivés. Toutefois, le principe de

l'agglutination n'a pas été retenu pour les règles de formation des noms des simili-fruits de mer, étant donné la complexité de certains d'entre eux. C'est l'uniformité de la série qui l'a emporté: *simili-crabe* s'écrit donc comme *simili-queue de homard*, avec un trait d'union. Par ailleurs, le mot *inuit*, nom et adjectif, a désormais un singulier et un pluriel réguliers.

Au cours des travaux terminologiques menés en réponse aux besoins de francisation, plus particulièrement dans les domaines néologiques, les terminologues s'inspirent également des principes mis de l'avant pour l'usage du trait d'union, le recours à la soudure et la graphie des emprunts. De la même façon, au cours des travaux d'aménagement des données de la Banque de terminologie du Québec, qu'il s'agisse d'une consignation nouvelle ou d'une mise à jour, les terminologues veillent à éliminer les graphies inutiles et à hiérarchiser les variantes retenues.



## La réforme proposée suscite de l'intérêt

Les services d'assistance linguistique de l'Office ont répondu et répondent encore à de nombreuses demandes d'information sur les rectifications de l'orthographe. Maisons d'édition, personnel enseignant, rédacteurs et rédactrices se tournent vers l'Office avec des questions comme «Sur quoi portent exactement ces rectifications?», «Ont-elles un caractère obligatoire?», «Convient-il de les appliquer dans les textes et dans l'enseignement?» Le texte paru au *Journal officiel* a été distribué largement et il a été expliqué, ainsi que sa portée.

Parallèlement à ces demandes relatives à l'ensemble du dossier, d'autres questions plus ponctuelles soulèvent des cas particuliers, que les terminologues règlent en tenant compte de l'évolution reflétée par les rectifications. En cas de discordance entre les dictionnaires, on conseille généralement la forme qui va dans le sens de la modernité, mais en signalant cette

discordance : *réunionite*, mots formés avec *anti* (soudés et sans invariabilité), pluriel francisé des emprunts: *des matchs, des sandwiches, des sulkys, des caméramans*, singulier et pluriel des noms composés d'un verbe et d'un nom : *un couvre-pied, des couvre-pieds, un lance-pierre, des lance-pierres*. Mais *relationniste* semble bien implanté avec deux *n*, et la forme *désaisonnaliser* n'est pas encore attestée (contrairement à *dessaisonnaliser* et à *désaisonnaliser!*). Toutefois, on ne conseille pas pour l'instant l'abandon de l'accent circonflexe sur les verbes en *-âtre*, ni le déplacement du tréma *d'aiguë*, pas plus que la généralisation du *è* dans les verbes en *-eler* et *-eter*, par exemple, car dictionnaires et grammaires ne les ont pas encore intégrés. En fait, la méthode suivie pour l'assistance linguistique reposant en grande partie sur la consultation des

Noëlle Guilloton est chef de la division des Consultations à l'Office de la langue française, membre de la Commission de terminologie de l'Office et chroniqueuse linguistique à l'émission *Espace francophone* à Radio-Canada FM.

Pierrette Vachon-L'Heureux, chef de la division de la Promotion du français à l'Office de la langue française, a été associée aux navaux de réflexion de l'Office sur la réforme de l'orthographe.

ouvrages de référence, sur l'analyse, la synthèse et la vulgarisation de leur contenu, ainsi que sur la citation des sources, les conseils linguistiques en matière d'orthographe sont étroitement liés à ce qui est consigné dans les ouvrages. Ce n'est qu'en cas de dissension entre ceux-ci qu'on peut trancher dans le sens des rectifications. Aux personnes qui veulent connaître la position de l'Office de la langue française, on remet le texte du communiqué mentionné plus haut.

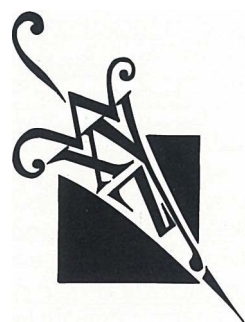
**Et maintenant...**

Les publications de l'Office sont jusqu'à présent conformes à l'orthographe traditionnelle et force est de constater qu'il n'y a nulle pénétration des rectifications de l'orthographe dans les ouvrages québécois publiés en 1992, le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* et le *Multidictionnaire des difficultés*. Par contre, dans la *Grammaire française par l'observation* de J. Hénault et R. Piccard des Éditions FM et dans les publications du CEC, *Tous les verbes conjugués* de Hubert Séguin, *Le guide, grammaire pratique pour le secondaire* de Roger Hébert et la *Grammaire du français actuel* de Michel Théorêt et André Mareuil, la mention des rectifications

témoigne de l'intérêt des auteurs de manuels scolaires et des enseignants et enseignantes. Il en est de même pour les auteurs du guide de correspondance commerciale, *Le français, langue des affaires*, André Clas et Paul A. Horguelin, qui présentent les rectifications dans la troisième édition de leur ouvrage.

Après de son Réseau des langagiers et langagières de l'Administration, l'Office a dû faire valoir la nécessité de retarder l'implantation des rectifications jusqu'à l'obtention d'un consensus plus solide des partenaires de la francophonie. On sait que la collectivité québécoise ne dédaigne pas l'innovation en plus d'une matière, et que le besoin d'affirmation se manifeste souvent par le goût d'entreprendre.

Des perspectives de concertation intéressantes s'ouvrent maintenant. Elles sont mises en lumière par le colloque organisé à ce sujet à Paris les 28 et 29 mai 1992 sous l'égide de Nina Catach et du groupe de recherche *Histoire et structure de l'orthographe française (HESO)*, qui ont si largement contribué aux travaux de préparation des rectifications de l'orthographe, lesquels sont à l'origine de cette grande réflexion collective sur l'écriture des mots du français. •



# L'orthographe et les dictionnaires

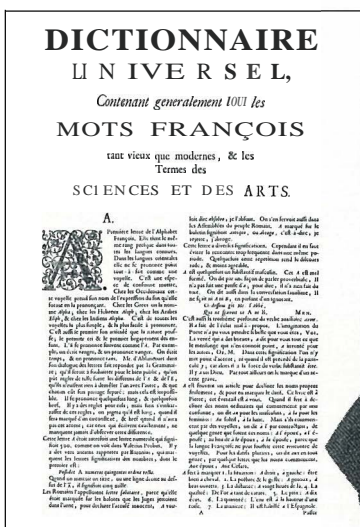
*Les contradictions orthographiques des dictionnaires français peuvent être une écharde pour les usagers de la langue. Ya-t-il une issue à cet épineux problème?*

par Marie-Éva de Villers

DANS SON *Dictionnaire universel* publié en 1690, Antoine Furetière définit l'orthographe comme « science qui décrit correctement les mots avec toutes les lettres convenables et nécessaires ». La question est de déterminer qui d'autorité peut édicter la norme orthographique. Messire Antoine Furetière avait un avis très éclairé en cette matière. Trop éclairé justement: admis à l'Académie française en 1662, il en fut exclu cinq ans avant la publication de son dictionnaire pour avoir marché sur les augustes plates-bandes dans ses *Essais d'un dictionnaire universel*.

Le lexicographe ne préconisait-il pas une nomenclature plus accueillante que celle du *Dictionnaire* de l'Académie française perpétuellement inachevé? En effet, Furetière jugeait utile d'intégrer les termes des vocabulaires techniques et pratiques, « tous les mots François tant vieux que modernes, et les termes de toutes les Sciences et les Arts<sup>2</sup>... ».

D'une façon générale, ce sont les dictionnaires de grande diffusion qui ont aujourd'hui réponse à la majorité des interrogations portant sur la graphie des mots; ils seraient d'ailleurs consultés exclusivement pour l'orthographe dans soixante pour



*Furetière et son Dictionnaire universel.*



cent des cas. On comprend l'insécurité que ces ouvrages de référence créent lorsqu'ils admettent des graphies contradictoires.

**Le casse-tête des emprunts**

L'orthographe des mots empruntés à des langues étrangères donne lieu parfois à des variantes propres à désarçonner les utilisateurs.

Marie-Éva de Villers est directrice de la qualité de la communication à l'École des HEC de Montréal et auteure du *Multidictionnaire des difficultés de la langue française*.

teurs des dictionnaires. On songe notamment au mot venu de l'hébreu *kascher*, *cascher* ou *cawcher* selon les graphies du *Petit Robert*, diversement transcrit *kasher*, *casher* ou *cachère* dans le *Petit Larousse illustré*.

Il est difficile de transcrire en français des mots provenant de langues à écritures différentes; les translittérations entraînent forcément des flottements dans les dictionnaires. Lorsque ceux-ci sont en désaccord, quelle orthographe doivent alors choisir les auteurs, traducteurs ou publicitaires? Comment seront étiquetés les produits préparés conformément à la religion juive? Quelle forme doit-on retenir pour l'affichage des commerces où sont vendus ces produits?

La règle qui devrait prévaloir est le choix de la graphie la plus simple et la plus proche du français. Pour l'exemple cité précédemment, l'Office de la langue française propose la transcription *catcher*, *cachère* qui mérite d'être retenue.

Le degré de naturalisation d'un mot conditionne son orthographe. Reçu français à part entière, le mot immigré devrait être accentué, s'il y a lieu, et prendre la marque du pluriel normalement. Ainsi le nom *media* s'écrivait d'abord sans accent et sans *s* au pluriel comme dans sa langue d'origine, le latin. Aujourd'hui il a gagné ses lettres de noblesse française et tous les ouvrages de référence lui accordent un accent aigu et lui permettent le *s* final au pluriel malgré la redondance étymologique.

Nombre d'emprunts au latin conservent leur forme originale: toujours sans accent, ils sont invariables (*credo*, *nota bene*, *veto*) ou ils gardent leur pluriel latin (*addendum*, *addenda*, *stimulus*, *stimulz*). Par contre, certains mots empruntés au latin ont été francisés par leur usage fréquent: ils sont accentués au besoin et prennent la marque du pluriel (*agenda*, *album*, *alinéa*, *déficit*, *forum*, *intérim*). Ainsi la tendance actuelle est de franciser les noms *maximum*, *minimum* en les écrivant au pluriel avec un *s* plutôt qu'en leur donnant le pluriel latin (*maxima* et *minima*). Cette acclimatation d'emprunts d'usage courant va dans le sens normal de l'évolution.

L'affaire se corse lorsqu'il y a métissage et que nous mangeons par exemple à la fois aux râteliers du latin et de l'anglais. À preuve, les dictionnaires hésitent toujours entre les graphies *mass media* ou *mass-media* tandis que Nina Catach préconise *mass médias* dans ses décapants *Délires de l'orthographe*.

L'intégration des mots venus d'ailleurs se fait progressivement. Quand peut-on décider qu'un élément du langage emprunté à une autre langue peut désormais recevoir son «certificat de francisation»? Dans ce contexte, il est tout à fait normal que l'appréciation des lexicographes ne soit pas toujours homogène, à court terme, tout au moins.

### L'orthographe flottante des mots composés

Outre le trait d'union qui joue à cache-cache dans les composés (*microéconomie* contre *micro-économie*), la marque du pluriel de ces mots formés de plusieurs éléments varie parfois en fonction des différents dictionnaires. À titre d'exemple, les mots composés avec le préfixe *anti-* font l'objet de nombreuses variantes. Alors que certains ouvrages préconisent l'accord de l'adjectif *antibrouillard* (ex. : *des phares antibrouillards*), d'autres annoncent plus logiquement que cet adjectif composé est invariable. Les adjectifs *antimissile*, *antiparasite* sont variables dans certains dictionnaires, invariables selon les autres, mais on s'entend pour les adjectifs *antirides*, *antirouille*, *antitabac* et *antivol* qui sont invariables dans tous les ouvrages.

Chez Robert, le nom *porte-billets* est invariable; c'est un nom dont le second élément affiche même au singulier la marque logique du pluriel, car il exprime généralement la pluralité comme les noms *porte-avions*, *porte-bagages* ou *porte-clés* (ces lexicographes

ont la bourse bien garnie!). Par contre, la maison Larousse admet les formes *porte-billet* ou *porte-billets* au singulier et *porte-billets* au pluriel. Quelle forme doit-on retenir?

Si les deux éléments du mot étaient soudés, la question ne se poserait plus. À preuve, le nom *portefeuille*, dont la signification est très voisine et qui a près de trois siècles de plus, demeure singulier malgré la logique lorsqu'il exprime l'unité et prend la marque du pluriel selon la règle habituelle.

### Le rôle des dictionnaires

Conscient des difficultés engendrées par les complexités de l'orthographe et notamment par le pluriel des mots composés, le Conseil international de la langue française (CILF) a réuni les éditeurs de dictionnaires afin de réduire certaines incohérences. Sous la houlette chaleureuse du regretté président du CILF, Joseph Hanse, les lexicographes ont comparé leurs avis et ont tenté de se mettre d'accord en vue des prochaines rééditions de leurs dictionnaires.

Il n'est guère possible de compter sur les Immortels pour trancher la question: force est de reconnaître que l'Académie fait du surplace. La dernière édition complète de son *Dictionnaire*, la 8<sup>e</sup>, date de 1932 à 1935 et la 9<sup>e</sup>, entreprise depuis 1986 progresse à pas de tortue. Ce sont aujourd'hui les dictionnaires de grande diffusion, constamment mis à jour, qui peuvent doucement, mais sûrement faire évoluer la norme orthographique en accueillant dans leurs pages, à côté des orthographes traditionnelles, des graphies plus logiques ou plus simples qui finiront par déloger les formes anciennes et ce, sans heurts ni révolutions médiatiques. Par ailleurs, les lexicographes ont leurs coudées franches lorsqu'ils consignent des néologismes, toutes ces créations d'une langue qui évolue sans cesse et dont la forme n'est pas encore figée.

Le CILF publiait en 1988 un recueil intitulé *Pour l'harmonisation orthographique des dictionnaires*. Dans la préface, Joseph Hanse écrivait notamment : «... dans le cas des noms composés formés d'un verbe et de son complément d'objet direct... (vu l'incohérence qui règne actuellement), la Commission a résolu de traiter tous ces composés, malgré le trait d'union, comme s'ils étaient déjà écrits en un mot (...): le premier élément, toujours considéré comme verbe, même dans *garde-chasse* et les mots analogues, est toujours invariable; le second ne prend la marque du pluriel que lorsque le composé lui-même est au pluriel».

Si cette résolution était suivie, notre tâche s'en trouverait grandement simplifiée. Cette initiative du Conseil international de la langue française n'a pas encore permis de réduire de façon appréciable les incohérences du français ou les flottements entre les nomenclatures des dictionnaires.

Cependant elle constitue peut-être l'amorce d'une concertation éminemment souhaitable entre les lexicographes qui enregistrent et mettent à jour l'usage dans des outils qui sont aujourd'hui la seule référence valable en matière orthographique. Désormais, c'est eux que l'on consulte ou plutôt, selon la jolie métaphore d'André Chamson, c'est le dictionnaire «... véritable radar du langage qui donne l'écho de chaque mot à tous les horizons». •

1. *Dictionnaire universel d'Antoine Furetière*, tOme II, Paris, Le Roben, 1984. s.p.

2. FURETIÈRE, Antoine, *Essais d'un dictionnaire universel*, cité par Alain Rey dans l'introduction du *Dictionnaire universel d'Antoine Furetière*, tome I, Paris, Le Robert, 1978, p. 55.



# Ortograffe, orthographe, ortaugrafe, haurtographe? Allez savoir!

*L'orthographe est un apprentissage dont l'efficacité repose sur la motivation. Mais il faut aussi créer un environnement propice à son acquisition.*

par Françoise Tougas

RÉFORME ou pas, qui dit orthographe dit d'abord et avant tout apprentissage. Tôt ou tard, il faut se situer par rapport à la qualité de son orthographe, ne serait-ce que parce qu'on échappe difficilement à l'exercice quotidien de cette habileté et que celle-ci devient une exigence professionnelle de la part des employeurs. De plus, cette habileté fait l'objet de tests pour les étudiants qui entrent à l'université. Si le bilan de «santé» orthographique est déficient, comment y remédier?

## Les incohérences orthographiques

L'orthographe française cause de nombreux maux de tête à qui tente de l'aborder d'un point de vue systématique et sous l'angle de la cohérence. Distinguons tout de suite l'orthographe d'usage (ou lexicale), qui concerne la graphie des mots en soi, de l'orthographe de règle (ou grammaticale), qui a pour objet les transformations des mots imputables à leur fonction dans une phrase.

L'orthographe grammaticale s'appuie sur des règles, consignées dans des ouvrages de référence, qui guident l'apprentissage. Il en va tout autrement de l'orthographe d'usage : ici, on entre dans un royaume qui défie la logique. N'écrit-on pas «millionnaire», mais «millionième»; «chariot», mais «charrette» et «charrier»?

De plus, l'orthographe d'usage ne reflète pas nécessairement la prononciation : «aiguille» et «anguille», par exemple. Inversement, un même son peut se traduire par des graphies différentes: «cou», «cous», «coup», «coud», «coût». Sans compter les lettres dites parasites, comme dans «noeud» ou «sculpture». Voilà des obstacles intrinsèques à l'apprentissage de l'orthographe.

## Les défis de l'apprentissage

Le premier défi est l'appropriation par l'étudiant ou l'étudiante, dans un laps de temps relativement court, d'un savoir dont les règles sont à toutes fins utiles inexistantes.

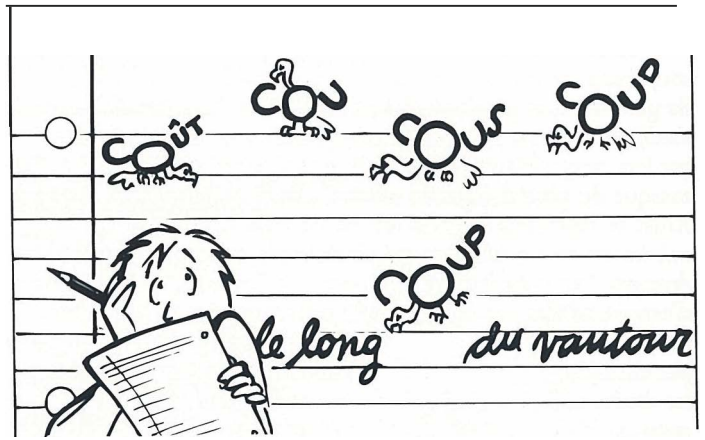
La répétition, la mémorisation et l'émulation ne suffisent pas toujours à garantir un apprentissage satisfaisant et durable. L'acquisition de l'orthographe d'usage repose, comme pour toute autre matière, sur la motivation intérieure.

Plusieurs facteurs peuvent miner le potentiel de motivation. Ainsi, certains étudiants adultes sous-estiment le temps qu'il faudra consacrer à cet apprentissage particulier. Vérifier l'état des connaissances de base à l'aide d'un mini-test sur l'orthographe d'usage peut s'avérer un bon moyen de conscientisation.

Par ailleurs, les étudiants ont des idées toutes faites sur l'orthographe. Comme le français écrit porte l'étiquette «très difficile» dans l'esprit d'un bon nombre d'entre eux, on voit combien ce préjugé nuit à l'apprentissage. Il ne s'agit pas de nier les difficultés,

mais plutôt de les relativiser. Pourquoi la maîtrise de l'orthographe d'usage serait-elle plus hors de portée que celle des 108 mouvements du Tai Chi?

L'apprentissage a une forte composante affective, et on ferait fondre moult résistances si on examinait avec les étudiants les fantômes qui les hantent: peur de ne pas réussir, colère vis-à-vis de méthodes inefficaces, humiliation devant les échecs répétés. Il en résulterait un climat de confiance et de solidarité, si essentiel à tout apprentissage.



## Un apprentissage qui ne va pas de soi

Le deuxième défi se rattache à la facilitation de cet apprentissage. Les cours de français écrit destinés aux jeunes étudiants font très peu de place à l'orthographe d'usage. Ils sont surtout centrés sur l'orthographe grammaticale, et il faut souvent condenser en un seul trimestre l'étude des règles de base vues aux niveaux primaire et secondaire.

Comment outiller les étudiants pour qu'ils puissent eux-mêmes se charger d'un tel apprentissage? Certains cours soulignent déjà quelques particularités de l'orthographe d'usage. Il suffirait peut-être de compléter par un texte qui rassemblerait les principales familles d'irrégularités et que les étudiants pourraient étudier par eux-mêmes.

## Le dictionnaire, l'indispensable allié

Il serait logique d'amener les étudiants à se faire un allié du dictionnaire. Beaucoup d'entre eux le consultent mal. Ils ne songent même pas à y chercher les mots tout simplement parce qu'on ne peut rectifier une erreur qu'on ne sait pas qu'on fait.

Plus frustrant encore le fait de ne pas trouver dans le dictionnaire un mot dont on était sûr qu'il s'y trouvait. Par exemple, «hameçon» s'écrit-il avec ou sans cédille? Si l'on cherche une rubrique «ameçon», on ne trouvera pas, et il n'est pas sûr que l'autre possibilité nous vienne à l'esprit.



# Sur le vif

*Chronique dirigée par Nada Kerpan avec la collaboration de Jean Quirion*

## Un juste milieu

C'EST CE que Joseph Hanse a su pratiquer vis-à-vis du français. Cet observateur lucide de la langue n'est plus depuis novembre 1992; mais son action originale et entêtée demeure.

Pendant plus de cinquante ans, il a poursuivi une réRexion qui l'a laissé, comme il le disait lui-même, «à distance des laxistes comme des puristes, de l'archaïsme comme du laisser-aller ou du laisser-faire». Qui ne connaît, par exemple, son *Dictionnaire des difficultés du*

*français moderne*, cette référence qui dissipe le doute et communique sérénité et clarté en matière de français?

Car, pour cet illustre grammairien de la francophonie (belge comme Maurice Grevisse), pour cet aimable président du Conseil international de la langue française, la langue est d'abord et avant tout vivante. C'est, d'ailleurs, parce que déçu en 1932 de «la trop fameuse *Grammaire de l'Académie française*» qu'il entreprend son vaste projet d'observation du français. Et

la langue, chez lui, ne se confine pas à l'écrit : elle est aussi orale; elle n'est pas que le français soigné mais aussi le français familier et populaire.

En 1971, il fut, avec Albert Doppagne, le créateur des Championnats d'orthographe et mit Bernard Pivot au défi d'organiser un tel tournoi en France. Ce qui, on le sait, a été réalisé et a, depuis, gagné la planète. •

Nada Kerpan

## Échappées sur le futur

• 1<sup>er</sup>-3 juin 1993, Ottawa (Ontario, Canada) - Congrès de l'Association canadienne de traductologie dans le cadre des Sociétés savantes, à l'Université Carleton. Thème: Traduction des genres et des discours. Renseignements: Geneviève Mareschal, École de traduction et d'interprétation, Université d'Ottawa, 56, rue Université, Ottawa (Ontario) K1N 6N5, Canada. Téléphone: (613) 564-2346; télécopie: (613) 564-2959.

• 6-13 août 1993, Brighton (Grande-Bretagne) - XI<sup>o</sup> Congrès mondial de la Fédération internationale des traducteurs (FIT). Thème: La traduction au cœur de la communication ou Translation-the vital link. Renseignements: Institute of Translation and Interpreting, 377 City Road, London, England EC1V 1NA. Téléphone: 44 (71) 713 7600; télécopie: 44 (71) 713 7650.

• 8-14 août 1993, Amsterdam (Pays-Bas) - 10<sup>th</sup> World Congress of the International Association of Applied Linguistics (AILA). Theme: Language in a Multicultural Society. Information: AILA '93, University Conference Service, Vrije Universiteit, De Boelelaan 1105, 1081 HV Amsterdam, Netherlands. Phone: \*31-(0)20-5484656; fax: \*31-(0)20-6462425; E-mail: bitnet AILA@LET.VU.Ni.

• 25-27 août 1993, Cologne (Allemagne) - Third International Congress on

Terminology and Knowledge Engineering, TKE'93, organized by the Association for Terminology and Knowledge Transfer (GTW) and the International Information Centre for Terminology (Infoterm). Working language: English. Information: TKE'93, Prof. Dr. Klaus-Dirk Schmitz, Fachhochschule Köln, Fachbereich Sprachen, Mainzer Strasse 5, D-5000 Köln 1, FRG.

• 23 septembre 1993, Montréal (Québec, Canada) - Colloque sur les outils informatiques d'aide à la francisation organisé par le Comité d'action pour le français dans l'informatique (CAFI). Renseignements: Secrétariat du CAFI, 1110, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2304, Montréal (Québec) H3A 1G8, Canada. Téléphone: (514) 844-2691.

• 30 septembre 1993 - Journée nationale et internationale de la traduction.

• 30 septembre 1993, Montréal (Québec, Canada) - Congrès de la Corporation professionnelle des traducteurs et interprètes agréés du Québec, suivi de l'assemblée générale. Renseignements: CPTIAQ, 1140, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1060, Montréal (Québec) H3A 1M8, Canada. Téléphone: (514) 845-4411; télécopie: (514) 845-9903.

• 30 septembre - 2 octobre 1993, Montréal (Québec, Canada) - Troisièmes journées scientifiques du Réseau lexicologie, terminologie, traduction de l'Université

des réseaux d'expression française (UREF). Thème Traductique TA-TAO, recherches de pointe et applications immédiates. Renseignements: André Clas, coordonnateur LIT, GRESLET, Département de linguistique et de traduction, Université de Montréal, c.P. 6128, Suce. A, Montréal (Québec) H3C 3J7, Canada. Téléphone: (514) 343-7047; télécopie: (514) 343-2284; courrier électronique: clasand@ere.umontreal.ca.

• 5-6 octobre 1993, Philadelphie (Pennsylvanie, É.-U.) - Symposium on Standardizing and Harmonizing Terminology for Technical Translation, Information Retrieval, and Technical Communication: Theory and Practice sponsored by the ASTM (American Society for Testing and Materials) Committee on Terminology. To be held in conjunction with the October 7-8, 1993 standards development meetings of the Committee on Terminology and the American Translators Association 1993 Conference. Information: Symposium Chairman Richard A. Strehlow, Termco, P.O. Box 52327, Knoxville, TN 37950-2327. Telephone: (615) 69°-3624.

• 6-10 octobre 1993, Philadelphie (Pennsylvanie, É.-U.) - Annual Conference of the American Translators Association (ATA). Information: The American Translators Association, 1735 Jefferson Davis Highway, Suite 903, Alexandria,

### Après le «Please type this in French », le «Please photocopy this in French ».

Voilà que nous n'aurons même plus à nous soucier de dactylographier le rexre. En effet, nous aurons droit, d'ici à la fin de ce siècle si fertile, au photocopieur... traducteur. Ou l'inverse.

Votre beau-père voudra lire l'article d'un quotidien de Goteborg sur Mats Sundin, le meilleur compteur de la Ligue nationale de hockey? Le plus difficile sera de mettre la main sur l'article en question. Il n'aura ensuite qu'à le photocopier

VA 22202-3413, USA. Telephone: (703) 412-1500; fax: (703) 412-1501.

• 31 octobre - 6 novembre 1993, *Alexandrie (Égypte)* - XV<sup>e</sup> Biennale de la langue française. Thème : Les mots, se subdivisant en «Les mots pour travailler» (terminologie), «Les mots pour se comprendre» (dictionnaires), «Les mots pour rire». Renseignements: Biennale de la langue française, 113, rue Galliéni, 78670 Villennes-sur-Seine, France. Téléphone: 33.1 39 75 81 81; télécopie: 33.1 39 75 90 25.

• Mai 1994, *Banff (Alberta, Canada)* - 3<sup>e</sup> Congrès du Conseil des traducteurs et interprètes du Canada. Thème : Le traducteur à l'heure de la mondialisation/The Translator in the Global Village. Renseignements : CTIC, 1, rue Nicholas, bureau 1402, Ottawa (Ontario) K1N 7B7, Canada. Téléphone: (613) 562-379; télécopie: (613) 233-7473. Renseignements: Est du Canada - Julien Marquis (416) 327-2715; Ouest et Nord du Canada - Katherine Aerts (403) 294-2045, Nicole Giguère (403) 228-4941.

• 4-9 août 1996, *Jyväskylä (Finlande)* - nth World Congress of the International Association of Applied Linguistics (AILA). Information: Prof. Kari Sajavaara, Department of English, University of Jyväskylä, SF-40100, Jyväskylä, Finland. •

pour que la version française soit éjectée de l'appareil.

Comment cela fonctionne-t-il? Tout d'abord, l'appareil procède à la reconnaissance optique des caractères du texte placé contre la vitre. Le texte photocopié est ensuite transformé en format assimilable par un logiciel de traduction automatique intégré au photocopieur. Une fois la traduction terminée, elle est imprimée. Et voilà beau-papa satisfait. [D'après un dossier sur la traduction automatique paru dans *BYTE*, janvier 1993].

o

Mais un photocopieur ne se porte pas en bandoulière. Et il permet encore moins de reproduire une inscription touristique, un panneau de circulation ou un panneau-réclame en langue étrangère. Que faire? Vous ne trouvez pas? Prenez une photo!

Pour le voyageur branché ou celui qui a tout, à trimer avec l'appareil-photo et le caméscope : le «Passport» de Apple. Le fabricant informatique travaille à la réalisation de cet appareil de traduction, qui tient dans le creux de la main. On l'utilise en le pointant vers le message à traduire et en photographiant. Le message est alors reproduit sur l'écran de l'appareil. Vous encerclez les mots à traduire et leur équivalent s'affiche à l'écran.

À quand les lunettes qui permettront de tout voir dans sa langue maternelle? [D'après un dossier sur la traduction automatique paru dans *BYTE*, janvier 1993].

o

Dans l'édition du 18 février dernier de *La Presse*, on apprenait que la signalisation routière de Toronto sera désormais bilingue. Nouvelle réjouissante à première vue, mais qui pourrait rendre la circulation des francophones beaucoup plus difficile sinon impossible. En effet, on expliquait lors de la conférence de presse que le panneau «No Passing» serait suivi, quelques mètres plus loin, du panneau «Défense de passer»...

C'est parfois mourant. Ainsi, on pouvait lire, près de l'arrière-boutique d'un commerce étudiant de reprographie de l'Université Laval: «Défense de passer. Et, surtout, ne dépassez pas!».

L'effet Pasteur fait rager, car la contagion se poursuit. De un, Claude Hagège, auteur de *Le français et les siècles*, choisit de présenter, en anglais, une communication au XV<sup>e</sup> Congrès international des linguistes, en août dernier, à Québec. Le

même Hagège qui écrit, parlant de lui-même, «[le français est] la langue dans laquelle il écrit le plus volontiers, quand il peut la choisir plutôt que d'autres qu'il pratique». M. Hagège a été fort peu convaincant dans ses justifications ultérieures. *Quid novi*, anglomanie?

Après la stupéfaction, le désabusement. Voilà que le 7<sup>e</sup> bulletin de l'Association des usagers de la langue française nous apprend que se sont tenus en anglais, à Brest et à Saint-Malo, les débats du *XIVth International Seaweed Symposium*. L'événement était organisé par l'Université de Bretagne occidentale et appuyé par les deux villes mentionnées, quatre ministères français et quatre conseils généraux départementaux...

Allons, enfants de la patrie!

o

Grande réorganisation au Bureau de la traduction. Échaudés par le dernier rapport du Vérificateur général, les gestionnaires du Secrétariat d'État ont eu recours à une firme de consultants afin de définir une nouvelle orientation stratégique pour le Ministère.

Résultat : le Bureau de la traduction deviendra en 1995 un organisme de service spécial ou, en clair, le plus gros cabinet de traduction du pays et peut-être même du monde.

À partir de cette date, les ministères fédéraux seront totalement libres de faire affaire avec le Bureau ou de recourir aux services d'entrepreneurs privés. De plus - et cela modifierait profondément le marché de la traduction -, le Bureau pourrait mettre son formidable réservoir de traducteurs sur les rangs pour l'obtention de contrats privés.

D'ici là, au lieu de disperser les traducteurs dans chaque ministère comme c'est le cas actuellement, ceux-ci seront regroupés par spécialité. On espère ainsi créer une synergie entre traducteurs spécialisés et terminologues.

Dans le sillage de cette réforme, une probable réduction du nombre de contrats envoyés à la pige se dessine. À suivre.

o

Vous aurez remarqué que tous les mots utilisés dans la présente chronique figurent au *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*... Le philosophe et écrivain français Volney n'a-t-il pas déclaré que «le premier livre d'une nation est le dictionnaire de sa langue»? •

Jean Quirion

## Direction Brighton

La Fédération internationale des traducteurs deviendra insulaire cet été... mais elle ne reniera pas pour autant sa raison d'être - son universalité. Elle se retrouvera pour son XIII<sup>e</sup> congrès mondial chez nos amis anglo-saxons, face à la Manche, à Brighton plus précisément.

La traduction au cœur de la communication est un sujet, vous en conviendrez, on ne peut plus planétaire. C'est sous cet éclairage que les langagiers de plus de 50 pays réfléchiront, du 6 au 13 août pro-



Le pavillon royal de Brighton

chain, à l'organisation et à l'image de la profession, à la traduction sous toutes ses formes, à l'interprétation, à la terminologie, aux 40 ans de la FIT, dont le président actuel, Jean-François Joly, est bien chez nous.

Vous y serez?

## Œil de lynx

Quand on cherche dans les *Pages Jaunes*, encore faut-il consulter le bon annuaire. À la lecture de l'article sur la traduction à Toronto paru dans le *numéro* de mars, un lecteur de cette ville nous a vite informés qu'il existe deux annuaires *Pages Jaunes* à Toronto et qu'il aurait fallu consulter le répertoire des entreprises plutôt que celui des consommateurs... pour avoir l'embaras du choix parmi plus d'une centaine de cabinets de traduction au lieu de la vingtaine mentionnée dans notre article. Non seulement les traducteurs de Toronto se portent bien, mais ils ont l'œil yif! •

Élaine Potvin

## Des mots

Chronique dirigée par Nylda Aktouf

# Supporter... terminus horribilis?

À la défense d'un terme dont l'utilisation est encore controversée.\*

par Lillian Arsenault

ORGANISME vivant en constante évolution, la langue est un système ouvert s'articulant autour d'un vocabulaire, d'une grammaire, d'une sémantique et d'une phonologie. Toutefois, la vitalité et le dynamisme d'une langue s'évaluent le plus souvent à la richesse de son vocabulaire, à sa malléabilité, à sa capacité d'y intégrer facilement et rapidement de nouveaux termes susceptibles de décrire de façon claire et précise les nouvelles réalités engendrées, notamment, par le développement continu des sciences et des techniques.

### L'anglais, langue des sciences et des techniques

L'enrichissement du vocabulaire se fait par la dérivation, l'extension de sens, l'emprunt ou la création. L'anglais, par exemple, a beaucoup emprunté au latin et au français. Aujourd'hui, c'est l'anglais

Terminologie principale aux Services linguistiques d'IBM Canada Ltée, Lillian Arsenault pratique la terminologie depuis 1978. Rédactrice de la chronique terminologique «Le Vocabulaire...» dans la revue informatique *Micro-Gazette*, elle est aussi l'auteur des lexiques suivants : *Les Systèmes de communication d'entreprise*, *Les Réseaux locaux*, *Lexique PASF*, *Lexique PROFS* publiés par IBM.

qui devient la langue de référence, notamment dans les domaines techniques, et particulièrement en informatique. Les autres langues, devant l'apparition de nouvelles notions, n'ont d'autre choix, dans un premier temps, que d'adopter ce qu'offre cette «dangue mère». Puis, rapidement, dans un élan d'autonomie, ces langues se cherchent des substituts indigènes susceptibles de conforter leur besoin de sauvegarde identitaire. Mais cette attitude s'accompagne souvent d'une réaction de méfiance, de suspicion et de rejet vis-à-vis de tout équivalent qui ressemble trop à la langue source. Au point d'en oublier non seulement toute objectivité, mais aussi tout simplement l'histoire.

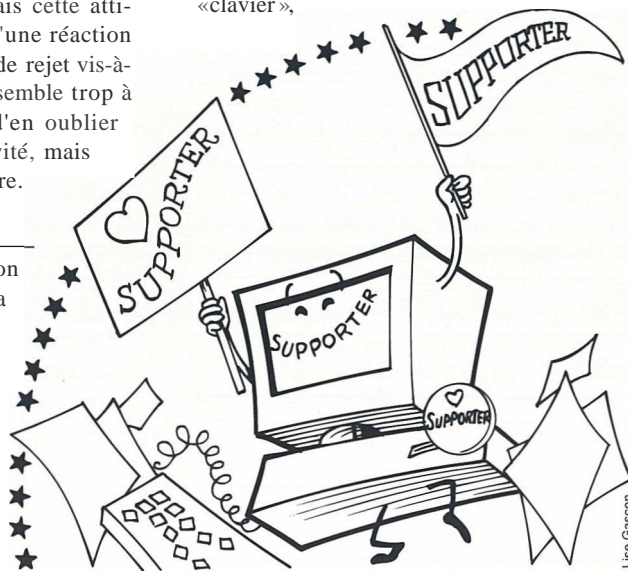
### Querelles de famille

L'anglais utilise à profusion le verbe *to support* dans la langue informatique. Malheureusement, querelle de famille, le français de ce côté-ci de l'Atlantique boude la traduction «supporter». Ce verbe, bien intégré au système linguistique outre-Atlantique, fait partie chez nous des

irritants traductionnels et fait l'objet d'un procès pour usurpation d'identité. Pourtant...

### Un enfant légitime

**Légitimité étymologique.** *Supporter* fait bien partie du vocabulaire usuel français dans lequel la langue informatique a d'ailleurs largement puisé, tout comme les termes «bouton», «clavier»,



« disque », « écran », « souris », « serveur », « touche », ou « virus ». Il est étymologiquement bien né, en droite ligne du latin ecclésiastique « supportare » qui signifiait « porter sous », « transporter ». Il a acquis ses lettres de noblesse depuis des siècles « <soporter> signifiait en II90 enduref », « emporter », « entraîner », « dominer ». C'est même lui qui a infiltré la langue anglaise d'outre-Manche à l'époque où le ton était donné par une cour francisée par les bons soins du roi Guillaume! Étranges hasards de l'histoire...

*Légitimité sémantique consacrée par l'usage.* Supporter, dans l'usage contemporain, a toujours diverses acceptions, mais c'est le sens de « recevoir le poids, la poussée de (qqch.) », « soutenir », « porter » que l'informatique a emprunté plus spécifiquement. Il est vrai que les ouvrages lexicographiques généraux n'ont pas encore répertorié le sens informatique du verbe, mais la presse spécialisée l'a adopté sans hésitation. Qu'on en juge plutôt par les exemples suivants\*\* puisés dans des contextes très techniques (fiches techniques et bancs d'essai comparatifs) :

*Un matériel supporte un nombre X d'utilisateurs.* « Intel 1486..., le modèle 15 développe une puissance de 27 Mips et supporte jusqu'à 16 utilisateurs » (Le Monde informatique, 20 avril 1992, p. 17)

*Un matériel supporte un logiciel* « ... un portable capable de supporter des applications musclées » (SVM, février 1992, IPC Magazine, n° 4, p. 6)

*Un matériel supporte un protocole.* « Le commutateur Frame Servet... supporte les protocoles HDLC, SDLC et X25... » (Télécoms Magazine, n° 17, octobre 1992, p. 67)

*Un matériel supporte un autre matériel.* « ces deux modems supportent les connexions synchrones... » (Le Monde informatique, 20 avril 1992, p. 18)

*Un matériel supporte une vitesse.* « Compact (le serveur de terminaux), il offre 16 ports et supporte des vitesses de transmissions de 38, 4 kbit/s... » (Télécoms Magazine, n° 17, octobre 1992, p. 74)

*Un matériel supporte une fonction.* « Ils (les mini-concentrateurs modulaires) possèdent des emplacements permettant d'installer 2 ou 4 cartes supportant chacune 6 accès IOBaset » (Télécoms Magazine, n° 17, octobre 1992, p. 75)

*Un logiciel supporte un nombre X d'utilisateurs.* « supportant un nombre maximal de 256 utilisateurs, la solution IOPRO de Chase Research se compose de ... » (Télécoms Magazine, n° 17, octobre 1992, p. 73)

*Un logiciel supporte un autre logiciel* « PCAnywhere supporte Windows... » (Le Monde informatique, 20 avril 1992, p. 12)

*Légitimité morphologique.* Supporter fait preuve d'une dérivabilité (support logiciel, environnement supporté..., vitesse supportable ou insupportable) qui lui donne une longueur d'avance sur les solutions, toutes acceptables néanmoins, telles que « prendre en charge », « tourner sur », « tourner sous », « prendre en compte », « accueillir », etc.

*Légitimité terminologique.* Supporter... supporte sans broncher l'évaluation terminologique : il répond bien aux critères d'actualité, de fiabilité, d'accepta-

bilité, de clarté et d'implantation avancée dans la langue d'arrivée.

Supporter n'est donc pas l'anglicisme que l'on croit, mais tout simplement un terme dont la simplicité et la facilité d'intégration plaisent autant à l'anglais qu'au français... Il est donc temps de faire tomber les préjugés et de l'utiliser sans crainte, mais à bon escient, en informatique et dans les domaines connexes. •

\* Dans son n°24 (mars 1989) *Circuit* publiait, sous le titre « Support le redoutable » un article sur les façons d'évaluer le terme support et ses dérivés.

\*\* Un dossier de documentation sur l'utilisation du verbe SUPPORTER et de ses dérivés en informatique est disponible sur demande.

## Curiosités

*Chronique dirigée par Solange Lapiere*

# Comment l'Amérique a transformé l'Occident et le reste du monde

***Avec l'anniversaire du débarquement de Colomb, on s'est beaucoup questionné sur l'historique des rapports Amérique-Occident. Ce livre de style encyclopédique rappelle les échanges économiques et leurs conséquences, ainsi que les apports linguistiques, du nord au sud des Amériques.***

COTE, Louise, L'ARDIVEL, Louis et Denis VAUGE01S, *L'Indien généreux, ce que 1 monde doit aux Amériques*, Boréal, 1992, 287 p.

UNE VÉRITABLE mine... américaine. De l'acajou au zucchini, l'Amérique est riche de plantes inconnues que l'Occident ignorera jusqu'au XVII<sup>e</sup>, et même jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Certaines feront la fortune des marchands - le caoutchouc, *Indian rubber*, connu au Mexique depuis des millénaires -, d'autres réduiront l'ampleur des famines qui ont dévasté l'Occident jusque-là - la pomme de terre cultivée depuis 4 000 ans par les Incas des Andes -, ou modifieront les routes du commerce à travers la planète - le coton, le chocolat - ou

même se feront le porte-parole de l'Amérique dans le monde - le Coca-Cola qui, comme son nom l'indique, était au départ un mélange à base de coca et de kola, une noix africaine.

C'est un bijou de livre, extrêmement bien présenté et bien illustré, qui renferme une somme de recherches dans toutes sortes de domaines : alimentation, sport, botanique, zoologie, économie. L'ouvrage se présente sous forme alphabétique, ce qui est un bienfait pour tout chercheur (sans oublier les amateurs de scrabble qui se délecteront des *komérik* [traîneau inuit], et autres *hocco* [oiseau dont le cri est comparable à celui de Tarzan!] et *ouache* [conduit de la cabane du castor], possède des sources bibliogra-

phiques, toujours utiles, et est parsemé de notes, pour qui veut s'informer plus avant.

### 200 tonnes d'or par an pendant 150 ans

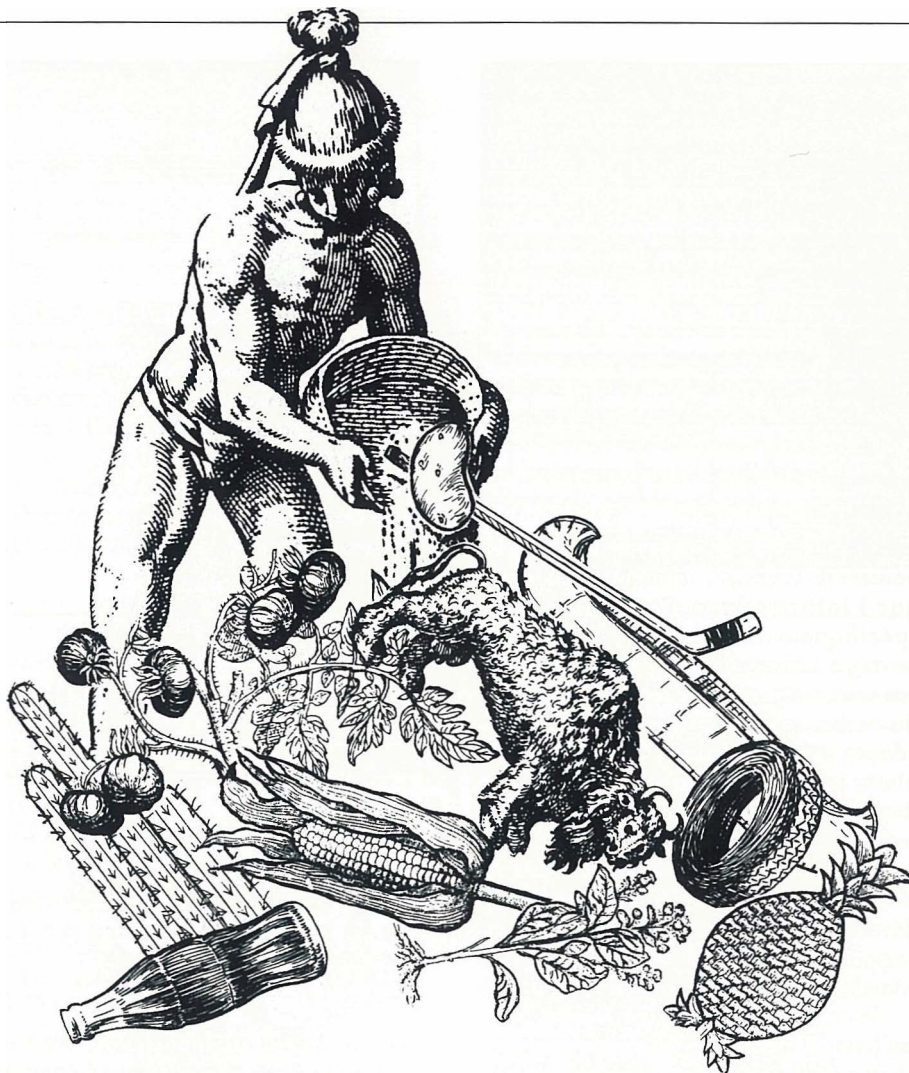
L'une des grandes particularités de l'ouvrage réside dans la présentation élargie de thèmes (agriculture, alimentation, capitalisme - les mines d'argent de Potosi et l'or des Incas ont enrichi quelques États - , esclavage, maïs, médecine, piraterie, révolution industrielle...) et dans la belle place accordée à des produits qui ont changé la face du monde (caoutchouc, cacao, hockey [...], pneu, tabac).

On a en effet parfois tendance à oublier que l'Amérique change la face du monde depuis longtemps déjà. Ainsi, de 1521 à 1660, les Espagnols ramènent d'Amérique 200 tonnes d'or par an quand la production européenne d'or n'est à l'époque que de 74 kilos l'an! Ce qui ne manque pas de bouleverser l'économie européenne, et la politique avec, bien sûr. De plus, affirment les auteurs, les tonnes d'or et d'argent déversés sur l'Europe contribuent à ruiner l'économie traditionnelle de l'Afrique, qui reposait en bonne partie sur l'or. Les Africains se tournent alors «vers ce qu'ils croyaient être leur ultime monnaie d'échange: les esclaves». De là, l'essor des plantations de coton aux États-Unis et la naissance de l'industrie textile en Angleterre, et la ruine de l'Afrique, la seule à ne pas bénéficier de la manne américaine... ce que les Africains tentent de faire reconnaître aujourd'hui. Comme quoi le passé n'est pas toujours si lointain.

### L'esprit d'équipe... américain?

Et les sports d'équipe? Pour ainsi dire inexistants en Europe. Ici, les Américains pratiquaient des centaines de jeux d'équipe en plein air, qui sont à l'origine de jeux de balle pour lesquels on se passionne tant aujourd'hui, que ce soit la crosse, le hockey, le volley-ball. De là à dire que le goût pour le plein air et pour les sports d'équipe est venu aux Américains par le contact avec leurs voisins amérindiens...

Et qui connaît les légendes amérindiennes? Par exemple, celle du sirop d'érable: la Mère de la Terre voulait récompenser ses chers humains en leur offrant une sucrerie, mais son petit-fils a voulu qu'ils travaillent dur pour l'obtenir, et c'est pourquoi le sirop ne coule pas des érables... Ou celle du bonhomme sept heures: un esprit diabolique appelé «wendigo» chez les Algonquins?



### Qui parlait le «sauteux», le «séminole», le «narraganset» et le «souriquois»?

Au nombre des défauts, difficiles à éviter dans un ouvrage de ce genre, certains sont agaçants. Les langues amérindiennes, dont les néophytes dont je suis ne savent que peu de choses - ou ignorent jusqu'à l'existence - , auraient dû faire l'objet d'une présentation générale, ne serait-ce que brève et géographique pour situer le lecteur. Par exemple, qu'est-ce que le «sauteux»? Probablement une langue proche du cri puisque, au terme «ouragan», qui vient du «sauteux» on mentionne deux prononciations dans la langue dite «cri des bois». Mais pour les centaines de langues (semble-t-il) qui se parlaient jadis, il n'y a qu'un article sur le tupi-guarani, qui aurait enrichi le vocabulaire brésilien de milliers de mots.

De manière générale, l'ouvrage présente avec succès des réalités d'ici avec leur histoire. On apprendra beaucoup sur des plantes qui ont transformé l'alimentation mondiale, tant celle de l'Europe

(pensons au rôle prépondérant de la pomme de terre depuis l'Irlande jusqu'en Russie), que celle de l'Afrique (le maïs notamment), et même de la Chine qui a adopté, bien avant l'Europe, haricots, maïs et courges, elle aussi pour réduire la famine. Mais il ne s'agit pas d'une encyclopédie. À titre d'exemple, on n'y mentionne que brièvement le sisal, plante dont on fabriquait des cordes très résistantes et qui fut d'un apport économique marquant pour le Mexique, tant que l'industrie européenne ne l'eût remplacée par des fibres synthétiques au début de ce siècle. Bonne lecture donc, pour apprendre de jolies histoires, comme celle du tabac : sait-on qu'il a déjà été banni par décret royal en Angleterre puis en Russie, avant de devenir, déjà sous Richelieu, une source d'impôt? •

Solange Lapierre

Note : Si le terme «Indes» vous intéresse, relisez l'excellent article de Paul Horguelin, intitulé «Que d'indes!». (*Circuit*, n°18, septembre 1987).

# Des revues

Chronique dirigée par Stéphane Loysel

Terminologie comptable (2,32) fait le point sur les différences d'usage entre le Canada, la France et la Belgique en matière d'appellations liées à la formulation de l'opinion du vérificateur. L'entrée des actifs dans le patrimoine et leur sortie de celui-ci font également l'objet de divergences importantes entre le français du Canada et le français international, dont le bulletin suivant (2,33) donne un résumé.

The ATA Chronide (2I,ro) rend compte du congrès annuel de l'association, tenu en novembre 1992 à San Diego, et reproduit le texte du «*Presidents Statement on Antitrust Policy*», distribué lors de l'assemblée annuelle des membres de l'ATA, où l'on réaffirme l'engagement de l'association en matière d'application des lois antitrust. Ce numéro contient également le barème des honoraires en vigueur au Département d'État en matière de prestation de services langagiers.

Quel est l'avenir des langues dans une «Grande Europe»? Language International (5,I) ouvre ses pages à ce débat capital et publie une étude du sociolinguiste Joshua A. Fishman, «*Ethnolinguistic Democracy*», dans laquelle l'auteur définit et analyse, à l'aide d'exemples concrets, plusieurs types et degrés de démocratie ethnolinguistique. «*Complete linguistic democracy*», écrit-il, «*[is] the right of both parties in an interaction to use their own languages and to receive in their own languages in return, regardless of the power or size differentials that differentiate between them.*» Fishman en vient à la conclusion suivante: «*Most states are prone to strive for more ethnolinguistic democracy at their own level, i.e. in inter-polity affairs, or at the level above their own, i.e. in supra-polity organisations. Conversely, they tend to be resistant to notions of ethnolinguistic democracy at the intra-state or sub-state level, owing to their mistaken association of intra-polity linguistic heterogeneity with civil strife, on the one hand, and with decreased per capital gross national product, on the other hand.*» Par ailleurs, «*The Use of Computer Networks for Translators*» passe en revue différents types de réseaux informatiques et de services accessibles par réseau, et traite de façon détaillée des divers avantages que l'utilisation des réseaux procure au traduc-

teur dans son travail. Ce numéro présente également un portrait du linguiste Yakov Malkiel.

«Quelle configuration informatique pour la traduction?» Tel est le sujet d'un des principaux articles parus dans Le linguiste/De Taalkundige (38,2), où l'on traite des avantages et inconvénients du mode «texte» et du mode «graphique», en se basant notamment sur les exemples des logiciels WordPerfect et WinWord. On y examine également les caractéristiques du matériel informatique requis dans l'environnement professionnel des langues et de la traduction (machines, mémoire, disques durs, imprimantes, moniteurs et accessoires divers).

Au sommaire de Language Problems and Language Planning (16,3), notons «*Language Description, Language Prescription and Language Planning*», «*African Americans and "English Only"*», et, à la rubrique Notes, «*Guosa: An Unknown Linguistic Code in Nigeria*», qui traite d'une langue créée à partir des langues principales et secondaires nigérianes - au nombre d'environ 400 - , et de la proposition d'utiliser cette langue comme langue indigène nationale au Nigéria. L'auteur rejette l'acceptabilité du guosa comme langue codifiée, reconnue et utilisée par les Nigériens, arguant que sa création ne s'appuie sur aucune méthode scientifique qui obligerait à tenir compte de l'importance relative des langues originales.

Mieroplume (1993, 6), journal de l'Association des Traducteurs et Interprètes diplômés de l'École d'Interprètes internationaux de l'Université de Mons-Hainaut (ATIM), nous propose «L'interprète freelance sur le marché libre : une PME qui s'ignore!», où l'on insiste sur le savoir-faire particulier que l'interprète «freelance» se doit de développer: «la gestion de son "fonds de commerce", c'est-à-dire lui-même». L'auteur énonce les règles à observer en ce sens, à savoir : s'organiser administrativement, financièrement et techniquement; développer ses activités (c'est-à-dire sa clientèle); et assurer son développement personnel.

TIR (5,2) a pour thème «Kafka pluriel : réécriture et traduction». Dans «*Kafka*



*Across the Intertexts: On Authority in Translation*», Patrick O'Neill analyse et compare huit versions, dans quatre langues différentes, de la première et de la dernière phrases du récit intitulé *Das Urteil*. Le texte d'Éliane Morillon-Rakel, «Le pouvoir anonyme : les voix passives dans le procès de K.», porte sur l'utilisation très large des formes passives dans le roman *Der Prozess* et sur leurs équivalents français dans les trois traductions du roman. Notons, parmi les autres articles, «L'emploi des déterminants avec les noms de parenté dans *La métamorphose* de Kafka: un problème de traduction» et «*Vor dem Gesetz*: la porte du traduire».

Le langage et l'homme (27,2-3) propose, entre autres, «Terminologie et démocratisation du savoir: à propos de dictionnaires scientifiques», qui traite des problèmes linguistiques que la rédaction et la consultation de ces dictionnaires, et «L'écriture multilingue : un marché plein d'embûches», qui porte sur les difficultés occasionnées par l'affichage et l'impression de caractères étrangers sur un ordinateur standard, et donne un aperçu des traitements de texte multilingues offerts sur le marché. Signalons aussi : «Quelques dictionnaires généraux : examen critique et suggestions d'amélioration», qui se fonde sur une étude des acceptions du mot «fruit» dans quatre dictionnaires usuels.

Au sommaire de Parallèles (14), mentionnons : «La neuvième élégie romaine de



dans l'ensemble du pays, au profit de la langue française essentiellement», y souligne-t-il. Il insiste sur la nécessité de définir une politique linguistique «claire et ferme» pour remédier à la situation, préalable à une action d'aménagement linguistique adapté. «Agents d'effet de serre: à problématique nouvelle, terminologie

nouvelle» fait le point sur les principales notions rattachées à ce problème environnemental; l'article est suivi d'un lexique français-anglais des termes spécialisés propres à ce domaine. Un autre article présente un compte rendu du stage de formation en terminologie à l'Office de la langue française, organisé par le module

québécois du Rint à l'intention des modules du Sud. Signalons enfin dans ce numéro «Vers un réseau de néologie et de terminologie en langue portugaise» et «La coopération terminologique entre organisations internationales». •

Stéphane Loysel

## Deutsch

**Mitteilungsblatt für Dolmetscher und Übersetzer** (38,5) s'ouvre sur l'article «Für die Gleichberechtigung der Sprache - Deutsch in Europa», dans lequel l'auteur dénonce la prédominance, au sein de la CEE, du français et de l'anglais sur la langue allemande, et les désavantages qui en résultent pour les locuteurs de cette dernière sur le plan économique. On y rappelle les principaux règlements linguistiques qui consacrent l'égalité des langues officielles de la CEE au sein de ses diverses instances, avant de démontrer, à l'aide de nombreux exemples éloquentes, combien la situation réelle de l'allemand diffère du statut qui lui est théoriquement garanti par la réglementation. L'auteur souligne notamment le fait que les documents de travail de la Commission des Communautés européennes et du Conseil de l'Europe n'existent la plupart du temps qu'en français ou en anglais, et que, lorsque leur traduction en allemand existe, celle-ci est rarement fournie en temps opportun aux parties intéressées, ce qui nuit au poids décisionnel des germanophones et à la prise en considération des intérêts mêmes de l'Allemagne lors des délibérations des organes de la CEE sur des questions d'importance. Cette situation est d'autant plus injustifiée que l'allemand est actuellement, avec 80 millions de locuteurs, la langue régionale la plus importante de la CEE, et qu'elle est en voie de devenir la principale langue de communication entre l'Europe de l'Ouest et les pays de l'ancien bloc de l'Est. «Die Deutschen fordern das gesetzliche verankerte, aber ihnen seit Jahrzehnten vorenthaltene Recht auf Gleichberechtigung ihrer Sprache. Diese Forderung ist nicht ausschließlich national zu sehen, sondern europäisch und international legitim und als ein nicht zu unterschätzender Beitrag Deutschlands für Europa geboten», conclut l'auteur.

La particule italienne *poi* peut être traduite en allemand de multiples façons selon le contexte dans lequel elle est employée. C'est le sujet de l'article «Zur Semantik von *poi* aus übersetzungswissenschaftlicher Sicht», paru dans **Translatio** (II, r-2)

O

Ü wie Übersetzen (III, 9/10) présente les actes d'un colloque tenu du 20 au 22 mars 1992 sur le thème «Literaturaustausch Ost-, Südost- und Mitteleuropa». Parmi les communications reproduites,



citons: «Stunde Null» (problèmes rencontrés par les maisons d'édition et les traducteurs en Bulgarie), «Leichte Kost bevorzugt» (situation actuelle et perspectives du marché du livre en Pologne), «Auf dem Weg zum freien Markt» (difficultés auxquelles se heurte l'édition et la diffusion d'œuvres littéraires en Russie), «Zentralistische Praktiken» (coup d'œil sur la situation actuelle du livre et de la traduction en Slovaquie), «Hilferuf aus Bratislava» (présentation

de la société des traducteurs de Slovaquie) et «Die Schattenseiten der Privatisierung» (répercussions négatives de la privatisation sur le secteur de l'édition en Hongrie). À signaler aussi, dans le même numéro, «Elektronische Konkurrenz?», qui présente les résultats d'un test effectué sur le logiciel de traduction automatique Globalink Translation System, et «Übertragung fremdsprachiger Filme ins Deutsche», qui traite des avantages et inconvénients respectifs du sous-titrage et de la synchronisation en langue allemande de films étrangers, ainsi que des critères auxquels doit répondre une synchronisation de qualité et du rôle des traducteurs en la matière.

■

Quelles connaissances et compétences la traduction de textes techniques présume-t-elle, et comment le traducteur peut-il les acquérir? «Übersetzen technischer Fachtexte», paru dans **Lebende Sprachen** (37,4), tente de répondre à cette question. Par ailleurs, «Westliche Demokratie und minzhü» présente une comparaison sémantique entre les concepts chinois et allemand de démocratie, fondée, en particulier, sur une étude du sens donné au mot «démocratie» dans les reportages publiés en Occident sur le mouvement de protestation étudiant du printemps de Pékin. On trouvera également dans ce numéro un glossaire allemand-espagnol du Guir, un glossaire allemand-français des noms usuels de plantes d'appartement, ainsi qu'un glossaire français-allemand-anglais-espagnol du traité d'union européenne.

O

À signaler, dans **Le langage et l'homme** (27, 2-3), «MultiTerm 2: Eine konzeptorientierte multilinguale Terminologiedatenbank unter DOS», qui analyse les caractéristiques essentielles de cette banque de terminologie, ainsi que les avantages et inconvénients que présente son utilisation. •

Stéphane Loysel

# À l'assaut des anglicismes, erreurs d'accord et autres phôtes

**La vérification d'orthographe n'est pas une tâche de tout repos. Mais l'informatique a décidé de simplifier la vie des langagiers. Circuit a comparé trois vérificateurs d'orthographe. Les résultats sont-ils concluants?**

NOUS avons soumis à un banc d'essai comparatif trois vérificateurs d'orthographe mis au point à Montréal : *GramR*, *Hugo* et *Le Correcteur 101*. Ce banc d'essai a été réalisé sur un ordinateur IBM 386 à 25 mégahertz, doté de 8 Mo de mémoire, avec disque rigide de 80 Mo. Il portait sur un fichier de 54 pages, c'est-à-dire quelque 9 600 mots comprenant 942 difficultés de langage relevées dans trois sources : *Cours autodidactique de français écrit*, Université de Montréal, volume 1; Thomas, *Dictionnaire des difficultés de la langue française*; Colpron, *Dictionnaire des anglicismes*.

Que d'atermolements, que d'incertitudes, que de ressentiments suscite l'orthographe française! Compliquée à souhait pour faire ressortir le plus possible les liens logiques qu'entretiennent les éléments de l'énoncé, elle multiplie les traquenards pour les non-initiés. De la petite école où la règle grammaticale était appliquée d'autorité, nous voici dans un monde où une cohorte de coquilles traîtresses ne rêvent que de nous zipper.

Nos trois logiciels nous permettront-ils de tirer notre épingle du jeu grâce aux toutes dernières nouveautés de la technologie moderne? Savourons ce suspense et voyons un peu.

### *GramR*

► Pourcentage brut des erreurs repérées: 63 %

L'installation ne comporte aucune difficulté particulière, et l'interface façon Windows se présente bien. La fonction d'aide, constituée d'un manuel intégré au logiciel, est conviviale et conforme aux normes actuelles. Certaines indications revêtent un caractère franchement technique, ce qui n'est pas superflu. Le manuel de référence se présente sous la forme d'une brochure de 44 pages.

Comme pour les deux autres produits mis à l'étude, excellent score relativement au décoquillage orthographique de mots isolés (erreurs d'accent, cédilles, mots qui se terminent en -ote, verbes en -ot(t)er qui prennent un seul t). À inscrire au compte des profits et pertes la faute d'accent de réplétion, la double consonne de manchotte et la consonne simple de balloter qui passent comme beurre dans la poêle. Et la forme plurielle sandwiches, refusée mais pourtant correcte. Peccadilles.

Ainsi que ses concurrents, *GramR* bute sur les noms propres; devant La première chose que Martine a faite, il suggère martin ou martinet. Aie. Ce qui ne lui permet guère de distinguer entre le cinéma japonais et les Japonais. Banzai!

À de rares exceptions près, ce logiciel ne repère pas les anglicismes : amalgamation pour fusion, bureau-chef, canceler, chanson-thème, ciné-caméra, non-confiance, chefferie, drastique, étamper. Fausse détection inattendue : vice-président. Qui annonce des rebondissements supplémentaires relatifs au trait d'union.

Que penser des quasi homographes et homophones qui posent la question fatidique du sens? *GramR* n'a rien à redire à :

D'une voix qui s'altère peu à peu, il révéla la nouvelle de la catastrophe. Notre entreprise a cru énormément. Pourrie-vous nous avertir à temps si vous en manquiez? Et c'est tout le problème, dont la solution n'est pas nécessairement à la portée d'outils informatiques qui se proposent comme des correcteurs orthographiques tout en restant parfaitement aveugles à ce que disent au juste les énoncés traités.

L'accord sujet-verbe est parfois repéré si le sujet précède immédiatement. Exemple : Il se battais (repéré) comme un jeune chien et ne mettaient (hop!) son honneur qu'à se couvrir de plaies et bosses. Dérapage si le verbe est immédiatement précédé d'un pronom personnel complément indirect: Je tiens à vous soulignez que je n'admets pas votre conduite? *GramR* attrape au vol Il verrat et rate qu'un verrou ne résfste pas à un verra. On signalait toujours du laissez aller chez les stagiaires.

Les solutions suggérées par *GramR* et ses concurrents laissent apprécier le chemin à parcourir pour que l'intelligence dite artificielle permette aux langagiers d'aborder la correction orthographique à l'aide d'un système expert. Devant Faut-il que je soyes amoureux pour être venu si vite, il suggère soies. Devant Je renait et je m'épanouit, il propose renaît. Devant Je m'émeuts quand je vois son infirmité, il suggère émeut. Devant Je ments au propriétaire, il met de l'avant je ment.

Enfin, et ce n'est pas une exclusivité de ce produit, loin de là : les fausses détections. Semi-voyelles et à demi-mot sont traquées comme funestes erreurs. Vers la mi avril avec trait d'union manquant est perçu comme un problème d'accord entre la et mi. L'énoncé L'Anglais que parlent les américains s'éloigne de plus en plus de celui des londoniens cloue *GramR* sur

place. Il y devine un problème d'accord entre américains, sans majuscule initiale, et s'éloigne. À la fin de l'envoi, je touche! Mais pourvu qu'il soit piloté avec circonspection par un homme ou une femme de l'art, *GramR* permet de repérer les coquilles dans les cas ne présentant aucune ambiguïté, ce qui n'en fait pas vraiment un détecteur grammatical et pas tout à fait un correcteur orthographique, l'orthographe française étant indissociable du sens.

*GramR*, détecteur grammatical, correcteur orthographique, conjugué, version 2.0 pour Windows, Copyright John Chandioix 1990-92. La gamme *GramR* est éditée et distribuée par Les entreprises d'édition et de distribution EDIT inc., [253, avenue McGill College, bureau 450, Montréal (Québec) H3B 2Y5. Tél. : (514)877-4200, téléc. : (514) 877-9890. Prix : 85\$.

*Hugo* : l'élégie des fléaux  
 ► Pourcentage brut des erreurs repérées: 61%.

Particularisme de l'interface graphique : les erreurs sont encerclées d'un trait rouge qui semble tracé à main levée, et les corrections sont marquées d'un crochet vert. Bon. Devant Après avoir couru le cinq cents mètres, *Hugo* encercle couru le, indique une erreur probable et suggère les cinq cents mètres, ce qui serait tout à fait plausible si cinq cents mètres n'était pas une unité substantive.

La pension Vauquier décrite dans Le Père Goriot. D'abord, l'utilisateur définit Vauquier comme nom propre masculin en l'inscrivant au dictionnaire, puis *Hugo* indique qu'il y a mauvais accord entre le sujet Vauquier et le verbe décrite. Correction suggérée: La pension Vauquier décrit dans... *Hugo* affiche la règle: «L'adjectif épithète s'accorde avec le nom auquel il se rapporte.» On s'en doutait. Fausse détection et encombrement inutile, décrit étant participe passé mais reconnu comme verbe actif. À neuf ans, Claude était déjà si féminine. *Hugo* corrige : À NEUF ans, Claud'était déjà... Authentique.

Certaines des indications de portée générale peuvent sembler sommaires. Tout passé simple appelle, d'autorité, l'injonction «Évitez le passé simple», fonction qui peut heureusement être désactivée. Il voulut nous menacer : *Hugo* détecte le ç et, pour la bonne bouche, veut insérer un trait d'union avant nous, avertissant: «Mauvais accord en nombre avec voulut». Correction au participe présent de manger : *Mangant*

sans cesse, il grossit à vue d'œil; *Hugo* détecte et propose : magnant, manant. *Manguant* sans cesse... *Hugo* veille au grain et suggère manquant, tanguant. La cédille manque à l'appel: Il effacait et recommençait? *Hugo* voudrait remplacer effacait par effectif, efficacité, effrayant, effarant. Tout juste. Ce vieil endurçi avançait? *Hugo* intervient. À endurçi il propose de substituer dans la foulée endormir, endroit, endurcir. Avancait sans ç? Il suggère avachir. S'agit-il bien de repérage? Ces gaucheries ne sont pas à mettre au seul passif de *Hugo*; *GramR* et *101* les partagent.

Le pompon: Vous créerai ensemble un nouvel enseignement. *Hugo* réagit : «Mauvais accord en nombre avec créerai» et suggère Tu créerai ensemble/ Vous créerons ensemble, effectue la correction automatique Vous créerons, la marque d'un crochet bien vert puis fait une seconde passe, pour constater qu'il s'agit d'une erreur. Les entreprises qui croissent? Corrections obligées: croissant et cressent. À l'évidence.

Courir, troisième personne, présent du subjonctif. Il faudrait qu'il sache... et qu'il ne court plus. *Hugo* détecte un mauvais accord en personne avec plus et suggère il ne court plut/qu je ne court/qu tu ne court. Un peu court. *Pourriez-vous* nous avertir, où manque un r, appelle une galaxie de solutions de rechange, notamment : poutine, poudriez, mouriez, souriez, poutre.

Anglicismes? Cancellier. Parmi cent proposés. Passé dû est repéré, mais *Hugo*

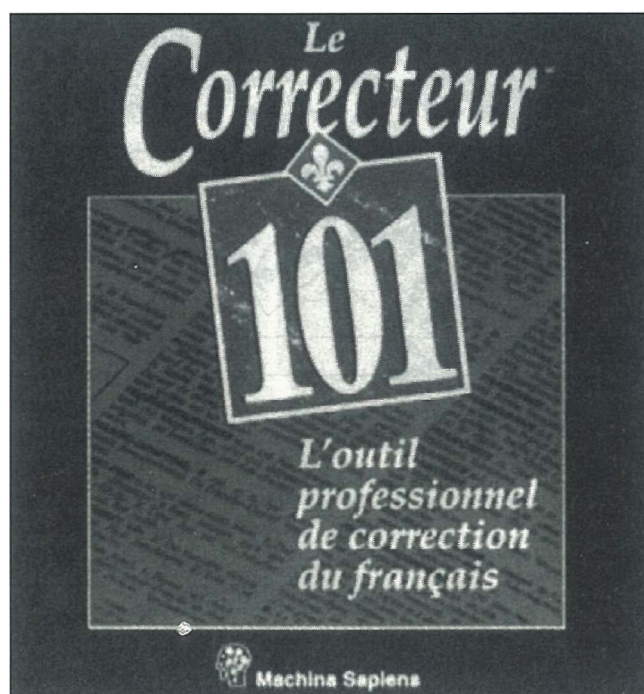
réclame l'infinitif: passé devoir. Pour un logiciel de conception québécoise, c'est peu.

La distinction entre participe adjectif et participe tout court s'avère ardue. Pour terminer sur une note positive, le module des participes passés réalise en deux étapes l'accord en genre et en nombre dans la plupart des cas. Placé devant un participe passé suivi d'un infinitif, *Hugo* demande qui fait l'action et s'exécute dûment.

*HUGO, le dictionnaire PLUS la grammaire*, version 6.3 Windows, Hubert Manseau, Francis Malka, Robert Lizée et Roger Des Roches, Logidisque inc., 1992, c.P. 10. Suce. "D", Montréal (Québec) H3K 3B9. Tél. : (514)933-2225. Prix : 84,95\$.

101, tout un numéro!  
 ► Pourcentage brut des erreurs repérées: 73 %, mais...

Le *Correcteur 101* présente une capacité et une finesse d'analyse nettement supérieures aux produits concurrents et se distingue par la pertinence des corrections suggérées. Ces qualités ont malheureusement pour contrepartie une lenteur bergmanienne et une interface poussive à l'extrême, voire déficiente même sur un 386 avec huit mégoctets de mémoire. En version bêta du moins, sa célérité ne fera pas sa célébrité. Le traitement de 577 difficultés est échelonné sur six longues heures, puis le logiciel s'est immobilisé et l'essai a dû prendre fin. Toutefois, le



pourcentage des erreurs repérées est d'autant plus remarquable qu'il se rapporte aux 33 premières pages du banc d'essai, celles faisant le plus appel au sens.

Voyons plutôt. Après avoir couru le cinq cents mètres, il avait le cœur qui *débattait* (battait) très fort. *101* commente: «Débattait: il s'agit du verbe débattre, je ne parviens pas à trouver son complément indirect, débattait de qui ou débattait de quoi.» La pension Vauquier décrite dans *Le Père Goriot* est sordidement *emménagée* (aménagée). *101* commente: «Attention, emménager, qui signifie s'installer, est parfois utilisé à tort dans le sens d'aménager. Consultez notre dictionnaire au besoin. Vauquier m'est inconnu, mais la majuscule me fait supposer que c'est un nom propre». Les mentions, qui confinent à la révision automatisée, paraissent dans des bulles rappelant celles de bandes dessinées.

Fausse détection pour *Le général endossa* (adossa) ses hommes à la colline où *101* estime adossa erroné. Les récents événements politiques ont *stupéfait* (stupéfié) la population: il suggère avènements politiques. Horreur: Elle traite les vaches au fond du verger est corrigé d'autorité Elle *trahit* les vaches au fond du verger. Mais *101* rétablit la situation: Dubcek était le premier secrétaire du Parti communiste tchécoslovaque lorsque les Russes firent *éruption* (irruption) dans Prague. «Éruption est parfois utilisé à tort dans le sens d'irruption». Ainsi *101* distingue-t-il entre papilloter et papillonner, clouter et clouer, classifier et classer, gravelle et gravier, passager et passant.

Mais, quel tango hésitation dans le déroulement du texte! Et l'analyse n'est pas toujours irréprochable. Il ne reconnaît pas ç'a dans *La première chose* que Martine a faite en emménageant, ç'a été

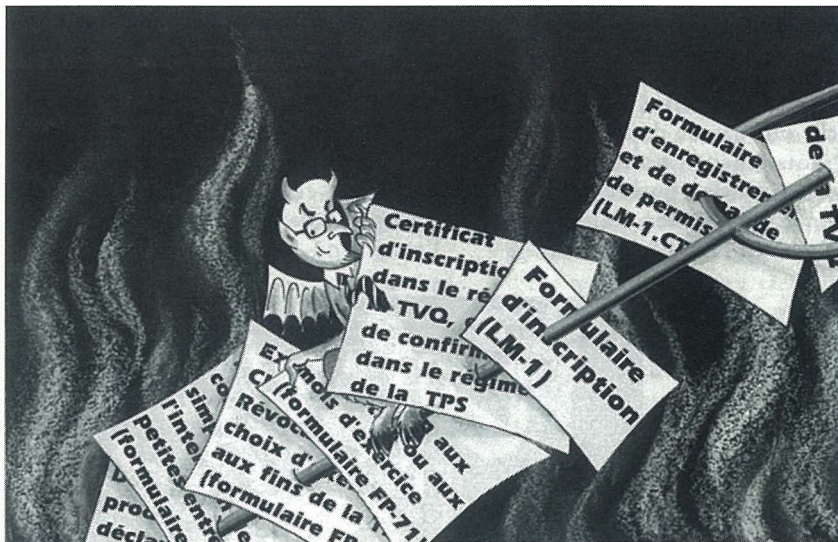
de faire disparaître... S'attaquant à Il nous faudrait trouver une façon plus économe (économique) de se loger, il souligne l'anglicisme loger une plainte, ce qui n'est pas une indication pertinente dans ce contexte. Devant Beaucoup avaient marché pendant des jours à travers la forêt vierge, poursuivis par les rebelles, *101* veut accorder poursuivis avec forêt. Mais qu'il est beau de le voir exiger l'adjectif féminin si on lui propose Sa remplaçante était *un* dilettante (une dilettante).

Nous ne pouvons que souhaiter que ce séduisant prototype, pourvu d'un manuel de 105 pages avec index, puisse passer en vitesse lumière grâce à une mise au point plus soignée.

*Le Correcteur 101*, version 1.0 bêta Windows, 1992. Machina Sapiens, 3290, avenue Lacombe, Montréal (Québec) H3T 1L7. Tél. : (514) 733-1095, téléc. : (514) 733-2774. Prix : 299\$.

Pierre Cloutier et François **Lancôt**

## Court-circuit



## L'enfer de la TVQ...

**Les entrepreneurs du domaine langagier voient leur tâche alourdie par le rôle de percepteurs de taxes que leur imposent les gouvernements.**

par Raymond Frenette

LE TITRE de cet article peut paraître alarmiste, voire sensationnaliste, mais l'expression n'est pas de moi. Je l'ai tout simplement saisie au vol parmi les nombreux commentaires exprimés par les participant(e)s à la séance d'information sur l'hybride (ou l'hydre?) TPS-TVQ organisée par la CPTIAQ le 17 décembre dernier.

Raymond Frenette est partenaire fondateur du cabinet Trius, traducteurs agréés.

Je tiens d'abord à féliciter les organisateurs de cette soirée, car même si le sujet est quelque peu aride et déprimant, il nous touche tous sans exception (pigistes, indépendants, cabinets et services internes). D'autre part, l'exposé du conférencier était très clair et il a bien répondu à toutes nos questions.

Encore et toujours des formulaires!

Comme premier volet, les explications que j'ai entendues me confirment ce que je soupçonnais déjà, à savoir qu'il n'y a aucune harmonisation entre la TPS et la

TVQ, bien au contraire! En conséquence, ce dont se plaignent les entrepreneurs que sont les pigistes, les indépendants et les cabinets, c'est la jungle de paperasse et de contraintes que nous imposent les gouvernements en faisant de nous tous des percepteurs de taxes et impôts non rémunérés, mais tenus de rendre compte jusque dans les moindres détails, sous peine d'amende ou de pénalité si l'on déroge un tant soit peu aux multiples règles et modalités.

Le problème, c'est que cette avalanche de documents et savants calculs a été conçue par des gens qui ont beaucoup de temps à consacrer à la paperasse abondante, complexe, répétitive, désordonnée et carrément inutile et qui ne se préoccupent guère du fait que tous les petits entrepreneurs et travailleurs autonomes voient fondre à vue d'œil les maigres moments de loisir et de repos qu'il leur reste. En effet, ne pouvant se permettre les honoraires des comptables, ils doivent passer de nombreuses heures à combler les besoins insatiables de ces véritables « mégapaperassiers » que sont devenus nos fonctionnaires... un véritable enfer! Mais hélas, le pire est encore à venir.

#### Exode de la clientèle

Le second volet est effectivement encore plus sombre et pernicieux que le premier, car les conséquences sont encore peu perceptibles, bien qu'elles risquent de s'accroître rapidement, et quand l'évidence s'imposera, il sera trop tard pour réagir. En effet, que l'on me corrige si j'ai tort, mais si la TPS est généralisée partout au pays, le Québec est toutefois la seule province à imposer une taxe sur les services. Les conséquences risquent d'être graves pour nous tous, traductrices et traducteurs québécois. Déjà, les imprimeurs, les graphistes, les publicitaires, et autres constatent avec beaucoup d'amertume qu'ils perdent une partie sans cesse croissante de leurs activités au profit des autres

provinces en raison de la TVQ, à tel point que l'Association des publicitaires du Québec décidait, il y a quelques mois, de présenter un mémoire sur cette question aux autorités compétentes.

Or, le phénomène est en train de s'étendre à la traduction : certaines commandes de traduction ont commencé à nous échapper au profit de traducteurs et cabinets installés dans d'autres provinces. Il faut bien comprendre que la plupart des grandes entreprises requérant des services de traduction ont des bureaux partout au Canada, d'où la tentation de voir du côté de Toronto, mais surtout d'Ottawa, où il existe un bassin de ressources langagières important. Comme il fallait s'y attendre, certaines grandes entreprises installées au Québec songent sérieusement à déplacer ailleurs le contrôle de la traduction, alors que le centre de décision a toujours été situé au Québec, où, dans bien des cas, l'entreprise est même dotée d'un service interne de traduction qui, jusqu'ici, était responsable notamment de la qualité professionnelle et de la sous-traitance.

En temps normal, 4 p. 100 de plus ou de moins, ce n'est pas dramatique, mais il faut tenir compte de la conjoncture actuelle. Et que l'on ne me parle pas des intrants et des extrants! Les gens réalistes savent que l'on n'est jamais sûr de retrouver ce que l'on a déboursé et que, de toute manière, compte tenu de l'argent et du temps gaspillés à remplir la paperasse, on économise bien plus que 4 p. 100 si l'on évite totalement la taxe dès le départ.

#### La Corporation devrait agir

Il faudrait que la CPTIAQ examine sérieusement l'opportunité de présenter un mémoire, dans l'intérêt de tous ses membres. Lorsque j'ai exposé ce problème au conférencier, il m'a tout simplement répondu que, à cet égard, le Québec est aux prises avec un problème (face aux autres provinces) qui s'apparente à celui du Canada face aux États-Unis... Pour-

tant, que je sache, le Québec fait encore partie du Canada, à moins que nous ne soyons contraints de subir tous les inconvénients d'un pays distinct sans profiter des avantages qui pourraient éventuellement s'y rattacher... Le conférencier lui-même a admis que la présentation d'un mémoire est l'un des seuls moyens dont nous disposons pour faire entendre notre point de vue, même si l'espoir d'obtenir un assouplissement reste mince, si l'on en juge par la rigidité, voire l'entêtement superbe dont font preuve certains de nos élus face aux revendications des petites gens.

J'estime que l'on récompense de façon très douteuse les travailleurs autonomes et les petits entrepreneurs dont les courageuses initiatives (beaucoup de temps, d'argent et de risques, mais aucune garantie...) les empêchent de vivre aux crochets de l'État et créent même de nombreux emplois dont l'État et son univers anachronique de travailleurs à emploi garanti profitent grassement par le truchement de toute une panoplie d'impôts et de taxes directes et indirectes. Nous avons besoin d'incitation, de stimulation, d'encouragement, de soulagement... on nous rend non concurrentiels face aux autres provinces et on nous sape nos dernières parcelles d'énergie et notre repos hebdomadaire du dimanche après-midi (ou de la nuit) en nous embrigadant de force comme percepteurs, et en nous imposant de la paperasse et encore de la paperasse... L'enfer, c'est l'État-paperasse! •

#### Traduction

**Josée Ouellet Simard, MBA**

Membre agréée de la CPTIAQ

Finance, comptabilité, gestion, vérification, fiscalité, immobilier

Traitement de texte, éditique  
Impression laser, postscript.  
Rédaction, révision

458, rue de Guyenne  
Laval (Québec)  
Tél. : (514) 663-8448

*Hugues Langlais, B.Tr.; LL.B.*

AVOCAT - LAWYER - ABOGADO

*Gutkin, Ste-Marie & Langlais*

Tél. : (514) 466-9249  
255, boul. Roland-Therrien, bur. 201 Tél. : (514) 928-2425  
Longueuil (Québec) J4H 4A6 Télécopieur : (514) 928-2409

# Silhouette

*Chronique dirigée par Véronique Décarie*

## Table Talk with Blake Hanna

**In the course of his 35-year teaching career at the Département de linguistique et de traduction at the Université de Montréal, Blake Hanna was the driving force behind major initiatives, such as the establishment of the first language and simultaneous-interpretation lab in the early 1960s. Since retiring in the fall of 1992 he has been pursuing another lifelong passion.**

by Daniel Slote

BLAKE and I are often to be seen on Thursdays in a charming little restaurant near the Université de Montréal. We have a corner table by the windows which has become known as "our table" even to the restaurant staff. Our sojourns there are little islands of relaxation where we share our observations on the past and the present, and our speculations about the future. We have never said, in so many words, how important our talks are to each other but I feel we both realize we are sharing rare moments, stolen as it were, from the pressures and tedium of everyday living. If, for some reason, we are unable to meet on a regular basis in the future, I think we will both look back on our "table talks" as we might the pages of a diary, pleased with their freshness and immediacy and perhaps startled as well at the endless stream of anecdotes, revelations, reflections, alarms and diversions.

Not to mention gossip. The latter is almost exclusively my domain since Blake, as he has often complained to me, receives few confidences of gossipy nature from his colleagues. There is something in the man which discourages the would-be tattletale, something which withers the tripartite soul of Gossip—the rude, the unkind, the bitchy—and makes the potential purveyor of the juicy albeit toxic tidbit scurry off, tail between legs. Blake does let me get away with the occasional snippet of gossip, but he usually shakes his head disapprovingly and wonders aloud at man's inhumanity to man (and woman).

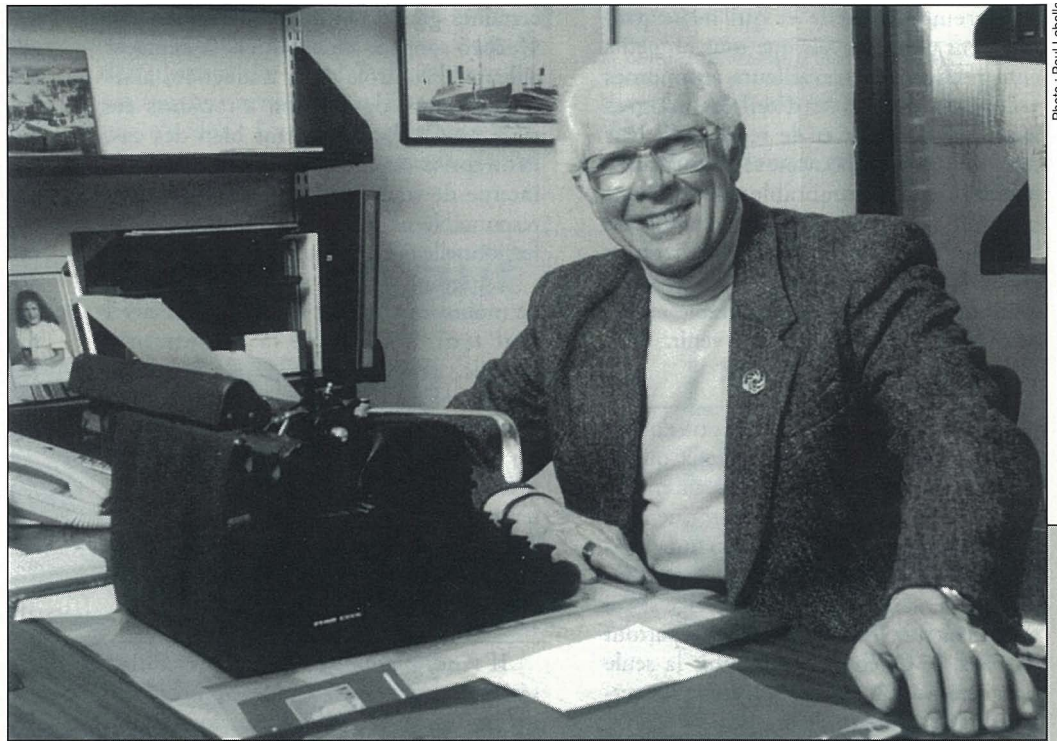


Photo : Paul Labelle

### Milestones in Blake Hanna's Career

#### *Translation and Teaching*

- Planned and set up the first language and simultaneous-interpretation laboratory at the Université de Montréal (1960-1964).
- Created the first bachelor's-level course in English phonetics at the Université de Montréal (1962).
- Created a précis-writing course: an innovation that has been widely emulated in translator training (1965).
- Directed the Translation Section at the Université de Montréal (1966-1967).
- Served as Vice-President of the Cana-

dian Translators and Interpreters Council (1966-1968).

- Directed *Meta* (1966-1968).
- Created a French-English technical-translation course designed to introduce students to the field and develop their research skills (1977).
- Directed 219 theses.

#### *Interpreting and Research*

- Performed simultaneous interpretation, particularly for CBC/Radio-Canada (1957-1961). Served as English interpreter of General de Gaulle's

## Milestones we take for granted

We often speak of Blake's long and important career: important for certain milestones such as his setting up, with René Charbonneau and Jean-Paul Vinay, the first language laboratory at the Université de Montréal. Along with its adjunct, the simultaneous interpretation lab, these facilities were remarkable for their time (1960-1964), establishing landmarks here and throughout Canada in language teaching. Blake is modest about this achievement, but I think we all recognize a pioneer when we see one. His work in this field was exemplary and far-sighted, as was his creative innovation of a précis-writing course in 1965 as an integral part of a translator's training. We take these milestones for granted today, which is natural and a form of anonymous immortality like the nameless architects of some of the great buildings of the past; it is fitting, however, that we acknowledge once in a while our debt to a man who is still very much in our midst and who deserves our gratitude.

## A passion for Diderot

Sometimes, after a glass or two (three actually) of the Chilean wine Blake and I are so fond of, I press the button on my imaginary time-computer marked D for

speech at the start of the Algerian war; broadcast nation-wide on radio and Television.

- Carried out research on the early years and especially on the education of encyclopaedia writer Denis Diderot. Discovered university records at the Sorbonne that proved Diderot had studied theology, which attracted international attention because of the author's subsequent atheistic leanings. Conducted research on Diderot's training as a translator.

- Edited a biography of Diderot (1975) written by the author's daughter. The text, which has been restored to its original version, will begin the first volume of *Œuvres complètes de Diderot*, which is soon to be published in Paris.

- Has been conducting research on a manuscript ascribed to Diderot, submitted to Blake Hanna for authentication. Mt. Hanna has been editing the text for publication and investigating its authenticity since 1989.

Diderot. And we are off and running! Blake's research on Diderot's early formative years has been an alternate source of satisfaction and frustration. Other than some serendipitous and very welcome by-products of his investigations into Diderot, there are important discoveries, many meticulously researched years in the making, about how Diderot spent his formative years (1729-1743). Frustration has gone along with accomplishment, as is the scholar's lot, but Blake's tenacity, legendary in the Département de linguistique et de traduction, is as strong as ever: he is currently doing some intensive sleuth work on a Diderot manuscript in an attempt, along with a European colleague, to establish its authenticity.

## The schola! seen through his own eyes

Recently, during one of our cozy Thursday-noon conversations, I asked Blake to give me his own impressions of his accomplishments now that he has retired. It was not an easy question, perhaps even a little naive on my part - naive to expect Blake to blow his own horn - but one that interested me as I myself draw ever closer to that fateful moment. There were some generalities from Blake at first, hesitations, and attempts to deflect my question into levity: "Oh yes, there was the time I strode very purposefully into the office of the Department Chairman under the impression I was in the men's lavatory..." "Blake, I'm serious. People are going to be writing and talking about you and your career now that you've retired. I want to hear what you have to say."

"Pour me another glass of Chilean delight and I will oblige... Thanks. What do I think of my career? Well, I've reached out for those things I felt were important: One of those things has always been teaching. And then, of course, I have always had an affinity for the philosophy and the

thought of the eighteenth century. I felt, very young, that its perspective on the world was close to mine, and quite simply, I devoted part of my academic life to studying one of its most influential thinkers who, coincidentally, was also a very important translator."

"Regrets?"

"Maybe. But only in respect to time. I have so much more work to do, so little time to do it in, and I wonder who will pick up the threads later on. I don't have any disciples who might carry on along the lines that interest me. This, I must say, causes me some sadness."

And so we chatted away. There was warmth in our exchanges as always, but on that particular day they were tinged with a hint of melancholy. I think it was a welling up of the regret we all feel as we get older, as we ponder all the things we might have done, wonder at all the doors we might have opened but did not. Even if Blake had had an army of "disciples" his regret would probably have been just as strong. There is never enough time to accomplish what we feel is out there for the accomplishing... Browning said it well: "a man's reach should exceed his grasp, or what's a heaven for?"

I have trunks and filing cabinets full of memories of Blake and the Department: Blake as a colleague, Blake as a friend. Let me just say how much richer he has made me in so many ways and how much his professionalism, his mentorship, and especially his friendship mean to me. I know I speak for all when I say that it is a privilege to have had Blake Hanna as a colleague and that we are all the better human beings for having known him. •



*dactylographe rapide MR inc.*

7305, AVENUE FIELDING  
MONTRÉAL (QUÉBEC) H4V 1R7  
TÉLÉPHONE: 482-6751

• AES 7300 / 7200

Transcription •

• MICOM 3004 / 2001

Impression au laser •

• WordPerfect (modem)

Télécopieur. 482-7572 •

## S'établir à son compte

### La société d'une personne

Récemment diplômée, Louise désire travailler chez elle comme traductrice. Elle se rend au palais de justice de sa région, y remplit une déclaration de raison sociale dans laquelle elle précise qu'elle ouvre un cabinet à son domicile sous le nom de La Belle Plume enr. puis elle verse les droits prévus (20\$).

Elle sera responsable de tout ce qui est nécessaire au fonctionnement de son cabinet. De même, elle sera seule à tirer avantage des fruits de son labeur, mais aussi à éponger les pertes possibles. Tous ses biens personnels (maison, auto, comptes en banque, etc.) serviront de garantie à ses créanciers advenant défaut de paiement. Consciente des risques en ces temps difficiles, Louise désire les partager.

### La société de plusieurs personnes

Imaginons que Louise, spécialiste de la traduction médicale, souhaite offrir des services d'interprétation au cours de congrès médicaux. Son ami Georges, qui est interprète de conférence, accepte de faire équipe avec elle. Outre leurs compétences respectives, ils apportent quelque chose à la société : elle, les services de secrétariat et lui, son matériel d'interprétation. Après avoir trouvé un local intéressant, mais avant de signer le bail, ils se rendent au palais de justice pour remplir la déclaration de raison sociale et verser les droits prévus. Ils viennent de former une société civile régie par le *Code civil*. Cette société détient en son nom tous les biens mis en commun par les associés. Dorénavant, les intérêts de la société l'emporteront sur les intérêts de ses membres.

### Le bail

Louise et Georges se rendent chez le propriétaire pour signer le bail. Comme ils forment une société civile, ils sont tous deux responsables du paiement du loyer.

Si le loyer demeure impayé, le propriétaire peut poursuivre la société, c'est-à-dire les deux signataires ou l'un d'entre eux, pour se faire payer la totalité de la somme due. Si la société n'a pas assez d'argent, le propriétaire peut, après avoir obtenu un jugement, faire saisir les biens personnels des associés pour les faire vendre en justice et se payer à même le produit de la vente.

Si l'un des deux signataires déguerpit, celui qui reste doit payer la somme totale. Il peut poursuivre son associé pour récupérer sa part de loyer, mais les résultats ne sont pas garantis.

Par ailleurs, si Georges signait le bail seul, les conséquences seraient les mêmes en raison de la déclaration de raison sociale. Georges serait alors considéré comme mandataire de la société civile, et Louise se trouverait automatiquement liée par sa signature. Cette règle s'applique également à tous les autres contrats conclus au nom de la société par l'un ou l'autre des associés (téléphone, électricité, fournisseurs, etc.).

### La convention entre associés

La loi accorde des droits et impose des obligations aux associés dès qu'ils manifestent l'intention de constituer une société. Ils peuvent toujours y déroger, mais seulement par l'établissement d'une convention écrite. Aussi, pour éviter les désagréments d'une dissolution forcée (à la suite du décès d'un associé ou d'une ordonnance judiciaire) ou les conséquences fâcheuses des actes d'un associé insouciant, pour prévoir les modalités de partage des bénéfices ou des pertes, les vacances ou les responsabilités de chacun, pour inclure une clause de non-concurrence advenant un départ, ou encore pour entamer un recours contre un associé, il vaut mieux consulter un juriste. En plus des dérogations autorisées, le contrat de société doit contenir des clauses adaptées à la situation de chaque associé.

En vertu du nouveau *Code civil*, les associés devront faire profiter la société de toutes les occasions d'affaires qui se présentent. Par ailleurs, un associé pourra hypothéquer sa part dans la société selon des modalités particulières. •

**Hugues Langlais,**

avocat

**TRANSLATEC CONSEIL LTÉE**

**FAX: (514) 393-1373**

**MODEM (514) 393-9626**

**TÉLÉPHONE (514) 393-9393**

## Un grand maître de la terminologie

**Point de vue européen sur un ouvrage bien de chez nous.**

D OUBUC, Robert, *Manuel pratique de terminologie*, Montréal, Linguarech, 3<sup>e</sup> édition entièrement revue et mise à jour, 1992, 144 p.

DEPUIS quinze ans maintenant, le «Dubuc» représente le manuel de référence pour l'enseignement de la terminologie en langue française. Sa position privilégiée s'explique avant tout du fait de ses qualités d'accessibilité: accessible intellectuellement par la clarté de l'exposé, par l'ancrage dans le concret et par la verve de l'auteur, et accessible matériellement jusqu'en Europe grâce à une coédition de 1980 réalisée avec le Conseil international de la langue française. Au moment où une troisième édition paraît au Canada, les responsables de la formation en terminologie des deux côtés de l'Atlantique seront amenés à se poser deux questions:

- quelles sont les nouveautés de cette troisième édition, surtout par rapport à celle qui est encore en librairie (1980)?

- quels publics pourraient être concernés par ce manuel, à une époque où le choix en la matière s'ouvre sérieusement?

Trois constatations suffisent pour convaincre le lecteur que cette nouvelle édition est «entièrement revue et mise à jour», comme l'annonce l'éditeur.

Premièrement, le volume du texte a doublé. Cette augmentation résulte de l'addition de plusieurs nouveaux chapitres (16 au total au lieu de 9 auparavant), consacrés aux fondements linguistiques de la terminologie, à la méthodologie et à l'apport de l'informatique. Les chapitres déjà présents dans la première présentation sont en outre étoffés par un développement substantiel de points importants de méthode. Les réflexions théoriques se voient accorder une place encore plus importante d'ailleurs grâce à la suppression d'un certain nombre d'exercices pratiques, sans doute jugés, et à juste titre,

moins essentiels. Le résultat est un ouvrage plus nourri du point de vue théorique, mais aussi plus marqué encore par la personnalité de l'auteur.

Deuxièmement, et comme résultat de ce premier changement, l'orientation est infléchie: Robert Dubuc semble adhérer à l'idée qu'il n'y a rien de plus pratique qu'une bonne théorie: la place de la terminologie dans la linguistique est désormais bien précisée, ainsi que les principales différences méthodologiques par rapport à la lexicologie et à d'autres sous-disciplines sœurs. De même, les relations primordiales entre terme et notion, à peine esquissées antérieurement, reçoivent ici un développement approprié; la biunivocité, le classement des notions, le sens qu'il convient de donner à la motivation terminologique, font l'objet d'une mise au point indispensable.

Troisièmement, les temps ont changé et le traitement terminologique aussi. Il s'agit d'une part de la théorisation croissante mais toujours très abordable d'une pratique établie, que nous venons d'évoquer, mais aussi d'un changement radical apporté par l'informatisation, d'où le nouveau chapitre sur les banques de terminologie, les bases de données terminologiques, leur intégration aux logiciels de TAO, ainsi que les perspectives de dépouillement assisté par ordinateur, aspect trop souvent négligé dans les manuels. Ces changements ont entraîné la révision complète du chapitre sur la fiche, qui devient bien sûr informatique, sans que l'auteur privilégie pour autant une démarche déterminée ou un logiciel spécifique. Il n'envisage pas non plus, à l'inverse de Juan Carlos Sager, la terminologie comme composante de la linguistique informatique.

Le nouveau Dubuc est donc profondément remanié et augmenté: répond-il mieux aux attentes d'un public européen

pour autant? L'ancrage linguistique et la prise en compte de l'informatique représentent aujourd'hui des exigences indispensables, quel que soit le contexte géographique. La spécificité québécoise réside surtout dans le but affiché de la terminologie: la francisation. On peut se demander si l'importance accrue de l'anglais dans les entreprises françaises ne finira pas par rapprocher les situations, mais en attendant, des différences d'approche restent.

Ces différences peuvent cependant avoir des effets positifs. La terminologie ponctuelle, à peu près absente des cursus universitaires français, possède des vertus pédagogiques, comme le démontre l'auteur: comment cerner la demande du client, comment dialoguer avec l'expert... Il suffit d'adapter les exemples au contexte européen. De même, le fameux crochet terminologique, ces repères relevés dans des textes bilingues qui permettent d'établir l'équivalence, a fait ses preuves comme technique d'apprentissage. La typologie de l'emprunt, comme celle des synonymes, est également fortement remaniée, mais correspond toujours à la situation québécoise. Encore une fois, ceci n'est pas bien gênant pour l'étudiant français, car ces questions importantes ne sont qu'effleurées dans les autres manuels. Les travaux pratiques ont été conservés, mais adaptés et mis à jour, et chaque chapitre, ou presque, comporte une petite bibliographie. Ici, l'enseignant européen aura à la compléter en indiquant des publications de l'ISO, d'INFOTERM, de la Conférence des services de traduction des États de l'Europe occidentale, ainsi que pour tout ce qui est propre à son enseignement. S'il souhaite conserver une orientation «langue», le Dubuc fait toujours l'affaire.

En conclusion, on peut dire que ce compagnon des études de terminologie a bien changé, mais qu'il est encore plus empreint de la main du maître. Il reste donc le plus accessible et le plus pédagogique des manuels de langue française, malgré toutes les innovations des autres manuels plus récents. •

**John Humbley**  
Centre de terminologie  
et de néologie, Paris, France

# Rédiger ou communiquer?

**Pour les spécialistes de la communication, la rédaction n'est qu'un élément d'une stratégie plus globale. Mais les écrits demeurent l'aspect le plus visible et le plus durable de leur travail.**

LAROSE, Robert, *La rédaction de rapports : structure des textes et stratégie de communication*. J. Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1992. 181 p.

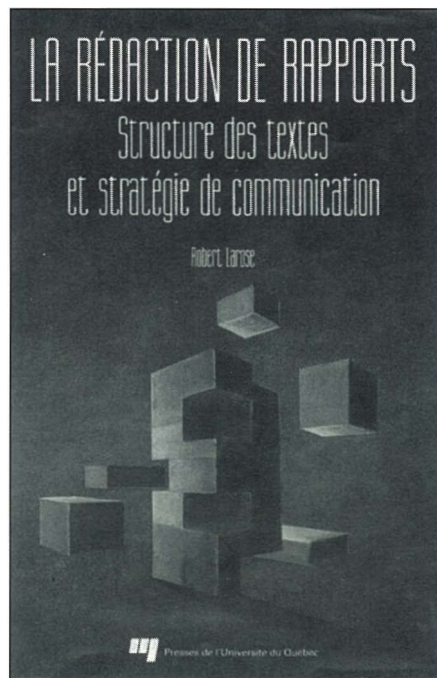
LA MAÎTRISE de la langue est de plus en plus reconnue comme un impératif dans toutes les situations de travail, et celle de l'écrit en constitue l'aspect sinon le plus important, du moins le plus visible et le plus durable. Le manuel de R. Larose, qui s'accompagne d'un cahier d'exercices et d'un corrigé à l'intention des enseignants, fait partie de la panoplie des ouvrages d'aide à la rédaction destinés non seulement aux étudiants et étudiantes, mais « à toute personne appelée à produire des textes commerciaux ou administratifs (du simple compte rendu au rapport de recommandation) dans une optique professionnelle ».

L'auteur insiste sur la stratégie de communication, traite de la structure des textes, passe en revue de façon détaillée les éléments du rapport, puis présente les principales autres formes de communication écrite (lettre, note de service, compte rendu et procès-verbal, communiqué, politique et procédure, soumission et proposition écrite).

Ce dernier chapitre contribue à donner à l'ensemble une certaine exhaustivité, mais nuit quelque peu à son unité, d'autant plus que l'ouvrage ne comprend pas d'index, élément pourtant essentiel de toute publication qui se veut pratique et de consultation facile. La table des matières, même relativement détaillée, n'en tient pas lieu: pour trouver ou retrouver le passage qui traite du *graphique de Gantt*, par exemple, la seule solution est de parcourir les trois pages de la Liste des tableaux et des figures, puisque qu'il ne fait pas partie de la section du chapitre 3 qui présente les différents graphiques, qu'il est intégré à la section du chapitre 4 consacrée à la soumission et que la table des matières ne le mentionne pas. Pas de bibliographie non plus, et cette grave lacune étonne beaucoup dans une publication universitaire. Quelques références sont cependant don-

nées en bas de page ou dans le cours du texte, mais elles ne suffisent pas à éclairer l'utilisateur, à plus forte raison s'il est enseignant, sur la méthodologie de l'auteur et la rigueur avec laquelle il a procédé.

Au début du livre, l'auteur remercie, entre autres, une personne de l'Office de la langue française « pour sa généreuse contribution à la mise en forme linguistique du manuscrit ». Il s'agit là d'une inexactitude qui peut induire en erreur sur la participation de l'Office à ce travail (bien que l'auteur prétende que « des mentions à cet égard ne peuvent nuire » p. 68), car cette collaboration a été faite à



titre strictement personnel et non pas dans le cadre d'une entente officielle. On peut s'en douter notamment en lisant le passage qui porte sur le symbole QC, que l'auteur interprète et commente ainsi: « ..on devrait se garder d'écrire QC au lieu de Qc, et ce, nonobstant la graphie préconisée par l'OLF. En effet, deux majuscules dans une abréviation de mot usuel au singulier ne peuvent renvoyer

qu'à deux mots. Les normalisateurs de l'Office de la langue française auraient-il [sic] voulu préciser que le Québec fait toujours bel et bien partie du Canada? » (Les italiques et les gras sont dans le texte, p. 119.) Ce n'est pas la divergence de vues qui gêne (elle porte aussi d'ailleurs sur d'autres points de détail), mais le ton.

D'autres choix que l'auteur fait ont également quelque chose de déplacé. Dans une mise en situation (p. 45), reprise dans le cahier d'exercices, un responsable de la paie rencontre le directeur de son service dans un bar. Celui-ci, « un peu distant au début de la conversation mais réchauffé quelque peu par la suite grâce à quelques consommations, (...) accepte néanmoins que vous lui présentiez un rapport... ». Sans nier l'importance des contacts hors des lieux de travail, l'effet d'une telle « mise en condition » ne risque-t-il pas d'être éphémère, et l'accueil fait au rapport, dans un cadre plus sérieux, on ne peut plus incertain? La pédagogie de cet exemple laisse songeur...

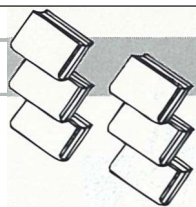
Le cahier d'exercices, qui contient de nombreuses pages blanches lignées, présente certains inconvénients: il reste difficilement ouvert, faute de reliure à spirale; il présente la page où l'élève doit écrire le corrigé au verso de la lettre à corriger, ce qui force à tourner continuellement cette feuille.

Cela dit, l'ouvrage, qui porte davantage sur la présentation des rapports, sur leur structure et sur des stratégies de gestion que sur leur rédaction proprement dite (ce qui est plus conforme au sous-titre qu'au titre), a son utilité par son côté pragmatique et ses multiples exemples et tableaux. Il pourra contribuer à la qualité des documents écrits qui s'en inspireront. •

Noëlle Guilloton

# Nouveautés

## Dictionnaires



• Académie française, *Dictionnaire de l'Académie française*, Tome I, A-Enz, Neuvième édition, Paris, Imprimerie nationale, 1992, x + 834 p. + VII p.

Édition revue et augmentée des fascicules constituant la neuvième édition et publiés depuis 1986.

• BÉLANGER, Francine, *Vocabulaire du traitement de texte*, Cahiers de l'Office de la langue française, Québec, Gouvernement du Québec, 1992, 77 p.

Présente 541 notions spécifiques à cette technique ou empruntées à des domaines connexes.

• BRASSEUR, B. et R. DOBENIK, *Dictionnaire technique de l'armement*, Paris, La Maison du dictionnaire, 1992, 864 p.

Lexique anglais-français, français-anglais. Regroupe dans chaque langue près de 18 000 mots et locutions.

• BRUNET, Roger, FERRAS, Robert et Hervé THÉRY, *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*, Coll. Dynamiques du territoire, Paris, Reclus/La Documentation française, 1992, 472 p.

Comprend 2 760 entrées.

• CHEMIN, Isabelle, *Vocabulaire des matériaux composites. Anglais-français et français-anglais*, Paris, La Maison du dictionnaire, 1992, 308 p.

Comprend une partie notionnelle et une partie terminologique.

• Comité de terminologie des pêches commerciales, *Lexique des produits de la pêche*, Cahiers de l'Office de la langue française, Québec, Gouvernement du Québec, 1992, 65 p. [9,95 \$]

Compte environ 300 entrées françaises, suivies de leur(s) équivalent(s) anglais et des noms scientifiques des espèces marines ou d'eau douce.

• Commission of the European Communities, *Multilingual Dictionary of Fishing Gear*, 2nd Edition, Oxford/Luxembourg, Fishing News Books/Office for Official Publications of the European Communities, 1992, XX + 333 p.

Includes 408 entries and 149 illustrations in English, French, German, Italian, Spanish, Portuguese, Danish, Greek and Dutch.

• Conseil économique et social, *Dictionnaire de sigles. Domaines économiques et sociaux*, 4<sup>e</sup> édition, Paris, La Maison du dictionnaire, 1992, 768 p.

Identifie les sigles utilisés dans les domaines économiques et sociaux.

• DOMART, A. et J. BOURNEUF (dir.), *Nouveau Larousse médical*, Paris, Larousse, 1992, 1 143 p.

Ouvrage qui a pour but d'apporter les éléments nécessaires à la compréhension du corps humain, à ses fonctions et à ses maladies.

• HILDEBERT, J., *Dictionnaire des acronymes militaires*, Paris, La Maison du dictionnaire, 1992, 160 p.

Comprend environ 8 000 entrées.

• LAUFER, Yves et Georges CHASSEUIL, *Lexique trilingue du transport et de la logistique*, Quatrième édition, Paris, Celse éditeur, 1992, 352 p.

Lexique anglais-français-allemand. Suivi d'une liste de sigles et d'un index alphabétique.

• LÉTOURNEAU, Denyse et Daniel RONDEAU, *Vocabulaire du financement immobilier*, Cahiers de l'Office de la langue française, Québec, Gouvernement du Québec, 1992, 51 p. [7,95\$]

Présente 123 notions fondamentales relatives à divers secteurs du financement immobilier, tels le crédit, les hypothèques et les autres garanties.

• QUEVAUVILLIERS, Jacques et Léon PERLEMUTER, *Dictionnaire médical de l'infirmière*, 4<sup>e</sup> édition revue et corrigée, Paris, Masson, 1992, XXIV + 1 320 p.

Répertoire alphabétique des symptômes et des maladies, des examens complémentaires et des médicaments.

• SCHUWER, Philippe, *Dictionnaire bilingue de l'édition. Français-anglais/Bilingual Dictionary of Book Publishing. English-French*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1993, 451 p.

Comprend plus de 20 000 termes et expressions relatifs notamment aux métiers, à l'économie et aux usages de l'édition.

• SFEZ, Lucien, *Dictionnaire critique de la communication*, Paris, Presses Universitaires de France, 1993, 2 vol., 1 808 p.

Conçu et construit comme une encyclopédie, ce dictionnaire regroupe des articles par thèmes.

• VARIN, Marie-Ève et coll., *Inventaire des travaux en cours et des projets de terminologie 1992*, 5<sup>e</sup> édition, Québec, Gouvernement du Québec, 1992, 193 p.

Présente près de 300 mentions de terminologie en préparation : dictionnaires, lexiques, vocabulaires, glossaires et thésaurus dans tous les secteurs d'activité.

• VERREAULT, Carole, *Vocabulaire de la sécurité informatique. Gestion de la sécurité*, Cahiers de l'Office de la langue française, Québec, Gouvernement du Québec, 1992, 61 p.

Regroupe 200 notions qui touchent la gestion de la sécurité, la sécurité physique, la sécurité logique, les délits informatiques et la continuité.

## Terminologie

• *Actes du Symposium international Terminologie et documentation dans la communication spécialisée/Proceedings from the International Symposium on Terminology and Documentation in Specialized Communication*, Ottawa, ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1992, XIV + 342 p.

Actes du symposium organisé par Info-term en collaboration avec la Direction de la terminologie et des services linguistiques du Secrétariat d'État et qui s'est tenu à Hull les 7 et 8 octobre 1991.

• CABRÉ, M. Teresa, *La terminologia. La teoria, les mètodes, les aplicacions*, Proleg de Jean-Claude Corbeil, Barcelona, Editorial Empuries, 1992, 527 p.

Traite de tous les aspects de la terminologie, tant sur le plan fondamental qu'appliqué.

• GOUADEC, Daniel (dir.), *Terminologie et terminotique. Outils, modèles et méthodes*, Paris, La Maison du dictionnaire, 1993, IV + 312 p.

Actes de la première Université d'Automne en terminologie tenue à Rennes du 21 au 26 septembre 1992.

## Langues et linguistique

• CALVET, Louis-Jean, *L'Europe et ses langues*, Paris, Plon, 1993, 238 p.

Ouvrage qui pose notamment le problème de la politique linguistique en Europe.

• *Quarante ans de Défense de la langue française 1952-1992*, Avant-propos de Jean Dutourd, Paris, Association Défense de la langue française, 1992, 326 p.

Rassemble plus de cent articles parus dans la revue *Défense de la langue française* depuis son premier numéro. •

Monique C. Cormier

Les ouvrages présentés dans la chronique Des Livres sont en vente à la **Librairie Olivieri** sauf indication contraire [5200, avenue Gatineau, Montréal H3T 1W9; tél. : (514) 739-3639; téléc. : (514) 739-3637]. Les prix indiqués sont donnés à titre indicatif seulement.

